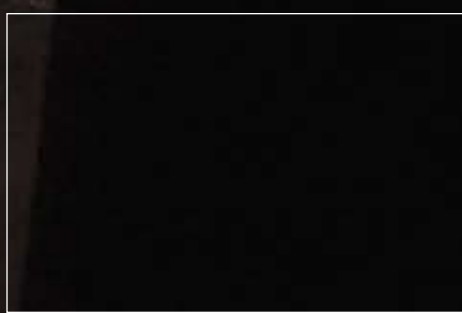
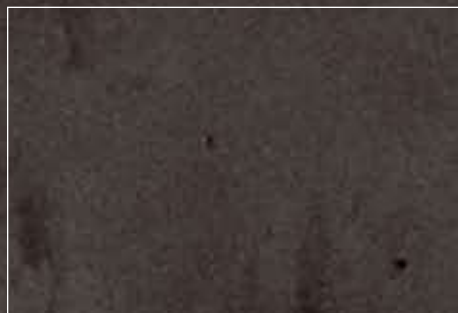


Bilan 2005-2006

Mise en œuvre de
Montréal, métropole culturelle,
Politique de développement culturel
de la Ville de Montréal 2005-2015



Montréal 

MONTREAL
MÉTROPOLE
CULTURELLE

03	Introduction
03	Les enjeux et les positionnements
04	D'entrée de jeu...
04	Le dialogue des cultures
06	La diversité des cultures, patrimoine commun de l'humanité
06	L'Agenda 21 de la culture
07	La culture, au cœur du rayonnement international de Montréal
08	Premier enjeu : la démocratisation culturelle
08	Les bibliothèques : l'infrastructure d'une métropole culturelle
09	Des programmes multiples, des valeurs communes : les lieux municipaux de diffusion culturelle
10	Les jeunes, l'école, le quartier et la culture
10	La culture et l'intervention sociale
10	Le loisir culturel et la pratique artistique amateur
11	Un partenariat avec les musées
11	Le Réseau Patrimoine Montréal
11	La Vitrine culturelle de Montréal
12	Deuxième enjeu : le soutien aux arts et à la culture
12	La propriété intellectuelle
12	La puissance créatrice, les nouvelles pratiques artistiques
14	Montréal, ville de festivals
14	Le Conseil des arts de Montréal
15	Le financement des arts et de la culture
15	Le Conseil des arts de Montréal
15	La Communauté métropolitaine de Montréal
15	Les gouvernements
15	Les citoyens et les entreprises
15	Les Prix Arts-Affaires
16	Les entreprises culturelles – la filière audiovisuelle
16	La culture <i>alternative</i>
17	Les équipements culturels
17	Les ateliers d'artistes
18	Troisième enjeu : la qualité culturelle du cadre de vie
18	Le patrimoine
18	L'art public
19	Le design
20	Les pôles culturels
20	Le Quartier des spectacles de Montréal
21	La signalisation
21	L'affichage libre
22	Montréal, métropole culturelle : l'affaire de tous
22	Le leadership des élus municipaux et l'appui des employés de la Ville
24	Ce n'est qu'un début...
24	Notes
24	Liste des acronymes utilisés

COUVERTURE *Monochrome* est une installation interactive issue des travaux d'un des groupes de recherche expérimentale de l'*Interactive Institute* (Stockholm, Suède), dont le travail est orienté sur les nouvelles fusions entre l'art, la science et la technologie. Présentée à la galerie de la Société des arts technologiques [SAT] lors de l'exposition *Touching the Invisible* à l'automne 2006, *Monochrome* proposait non seulement aux visiteurs de « toucher l'invisible », mais aussi de faire l'expérience du design interactif.

Une visiteuse portant le *Monochrome* © Inga Palmer. Reproduit avec l'aimable permission du Smart Studio en collaboration avec la [SAT].

Montréal 

Service du développement culturel, de la
qualité du milieu de vie et de la diversité
ethnoculturelle

Cabinet de la directrice générale adjointe

Édifice Louis-Chartrand
Pavillon Prince
801, rue Brennan, 4^e étage
Montréal (Québec) H3C 0G4

ville.montreal.qc.ca/culture

MONTREAL
MÉTROPOLE
CULTURELLE
Une œuvre collective

Le 16 mars 2007

Monsieur Benoit Labonté
Membre du comité exécutif
Responsable de la culture, du patrimoine, du centre-ville et du design
Maire de l'arrondissement Ville-Marie
Ville de Montréal

Monsieur Labonté,

Il me fait plaisir de vous déposer ce premier rapport annuel d'avancement de notre Politique de développement culturel, *Montréal, métropole culturelle*.

Ce rapport témoigne éloquentement du travail effectué dans les services corporatifs comme dans les arrondissements, au Conseil des arts de Montréal comme dans les sociétés paramunicipales, sans oublier l'implication des élus montréalais, pour faire progresser la cause des arts et de la culture, bien sûr auprès des citoyens et en appui aux milieux culturels, mais également à l'intérieur de l'appareil et dans nos processus administratifs.

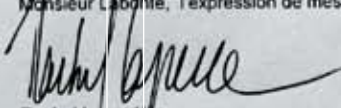
Nous faisons un premier bilan d'un effort qui s'étalera sur dix ans. Dans plusieurs cas, nous en sommes à des travaux préliminaires qui témoignent de la volonté de la Ville de mettre en œuvre les engagements contenus dans sa politique.

Par ailleurs, lorsqu'on examine l'ampleur des défis à relever, on ne peut s'empêcher de souhaiter avoir les moyens d'accélérer le rythme de mise en œuvre de cette politique. À cet effet, comme vous le savez, la confirmation du *Rendez-vous novembre 2007, Montréal, métropole culturelle* arrive à point nommé.

Organisé conjointement par la Ville de Montréal, les représentants des milieux culturels et d'affaires, de même que les deux gouvernements, le *Rendez-vous* permettra, avec comme toile de fond notre politique *Montréal, métropole culturelle*, de fédérer les volontés d'action autour d'enjeux majeurs comme les infrastructures culturelles et l'aménagement, les plateformes de diffusion, le financement des arts et de la culture, de même que la gouvernance culturelle montréalaise.

Tout en étant au cœur de la démarche nous menant à ce *Rendez-vous*, nous continuerons, au quotidien, à déployer tous les efforts pour concrétiser les engagements contenus dans *Montréal, métropole culturelle*.

En plus de vous remercier de votre collaboration et de votre appui constants, je vous prie d'agréer, Monsieur Labonté, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux et vous souhaite bonne lecture.



Rachel Laperrière
Directrice générale adjointe

c.c. : M. Claude Léger, directeur général

Cabinet du maire
et du comité exécutif

Hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1C6
ville.montreal.qc.ca

Montréal 

Ville UNESCO de design

MONTREAL
MÉTROPOLÉ
CULTURELLE
Une œuvre collective

Le 22 mars 2007

Monsieur Gérald Tremblay
Maire de Montréal

Monsieur le Maire,

Je suis très heureux de vous transmettre ce premier rapport faisant le point sur les travaux en cours à la suite de l'adoption par le Conseil municipal, en août 2005, de notre Politique de développement culturel.

L'importance stratégique des arts et de la culture dans le développement de Montréal ne fait plus de doute. Dans l'esprit du *Rendez-vous novembre 2007, Montréal, métropole culturelle*, je crois d'ailleurs que nous devons non seulement contribuer à définir l'avenir de la culture à Montréal, mais aussi, et surtout, définir le développement de Montréal par la culture.

En parcourant ce rapport, vous constaterez qu'un grand nombre d'actions ont déjà été entreprises. Je me permets d'en souligner une, qui me tient particulièrement à cœur. Ma collègue, Soraya Martinez, et moi-même, avons invité chacun des élus désignés responsables politiques des dossiers culturels de leur arrondissement, à se réunir régulièrement au sein du *Réseau des élus pour la culture*, dont le mandat est de regrouper et d'informer chacun de ses membres des enjeux, des réalisations et des défis relatifs au développement culturel sur l'ensemble du territoire montréalais.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour rendre hommage au travail des deux collègues qui ont présidé à l'élaboration de cette Politique, mesdames Helen Fotopulos et Francine Senécal. De la même manière, je me dois de souligner la qualité du travail effectué par la fonction publique montréalaise et les employés du Conseil des arts de Montréal, non seulement dans la mise en œuvre de cette politique, mais également dans la prestation des services culturels à l'ensemble de la population.

Au-delà de la valeur de la réflexion et de l'ampleur des consultations qui ont mené à son adoption, un des mérites importants de la Politique est de prendre l'engagement d'une reddition publique de comptes. En plus d'être un passage obligé pour toute administration publique moderne, je crois que cette transparence constituera, au cours des prochaines années, une précieuse source de motivation dans la mise en œuvre de cette politique.

Veillez recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de ma plus haute considération.

Le Maire de l'arrondissement de Ville-Marie et
Membre du Comité exécutif de la Ville de Montréal
responsable de la Culture, du Patrimoine, du Centre-Ville et du Design,



Benoit Labonté

Fruit de trois années de concertation avec l'ensemble de la société montréalaise, la proposition de Politique de développement culturel de la Ville de Montréal a fait l'objet d'une importante consultation publique au début de l'année 2005, sous l'égide de l'Office de consultation publique de Montréal. Finalement adopté à l'unanimité par le conseil municipal le 29 août 2005, le document *Montréal, métropole culturelle* a une portée de dix ans, soit jusqu'en 2015. Bien accueillie par les représentants des milieux culturels, présents en grand nombre lors du lancement public du document, le 6 octobre 2005 en présence du maire Gérald Tremblay, la Politique de développement culturel de la Ville de Montréal est maintenant l'affaire de tous : une œuvre collective.

Le présent document ayant pour premier objectif de faire connaître l'état d'avancement de chacun des engagements de la Politique, l'information sera donc présentée le plus clairement possible. Des renseignements additionnels seront ajoutés sous forme de capsule dans plusieurs cas, de façon à illustrer le degré d'avancement des engagements de manière plus exhaustive.

Par ailleurs, l'action culturelle de la Ville est une réalité qui s'incarne depuis plusieurs décennies. Il est donc apparu utile de rappeler l'ampleur de l'effort quotidien en développement culturel de la part des services corporatifs, des arrondissements et du Conseil des arts de Montréal pour faire de Montréal une ville de savoir, d'art et de culture, pour faire de Montréal une métropole culturelle. L'objectif est de faire de ce rapport, au cours des prochaines années, une source d'information de plus en plus documentée sur l'état du développement culturel à la Ville de Montréal.

Soulignons qu'en déposant ce premier rapport, la Ville réalise déjà un des engagements de *Montréal, métropole culturelle*. Maintenant, voici la suite...

<i>Les enjeux et les positionnements</i>	<i>Enjeux</i>	<i>Positionnement souhaité</i>	<i>Pages</i>
Avant d'aborder les engagements et les réalisations concrètes de cette première politique, il a semblé important de rappeler les trois grands enjeux qui sont à la base du texte et les positionnements souhaités pour chacun. Cette courte section constitue, pour la Ville, son tableau de bord stratégique.	1 ^{er} enjeu : la démocratisation culturelle	Ville de savoir et de culture	8 à 11
	2 ^e enjeu : le soutien aux arts et à la culture	Métropole culturelle de création	12 à 17
	3 ^e enjeu : la qualité culturelle du cadre de vie	Ville marquée par la qualité de l'intervention culturelle	18 à 21

Le dialogue des cultures

FO

D'entrée de jeu...

Pour être une métropole culturelle authentique, Montréal se doit de reconnaître la variété et la richesse de son héritage amérindien. De plus, la Ville prendra les moyens appropriés, en collaboration avec les principaux intéressés, pour rendre davantage visible la présence autochtone dans le paysage urbain.

En inscrivant la question amérindienne en tête de ses engagements, la Ville a voulu, à la fois, rappeler l'importance de ses racines, reconnaître une négligence historique et indiquer la voie à suivre pour l'avenir. Du Belvédère Kondiaronk sur le mont Royal, au Jardin des Premières-Nations au Jardin botanique, en passant par des rues comme Hochelaga et Ontario, l'héritage amérindien est perceptible, mais insuffisant. La Ville poursuivra ses efforts pour reconnaître et mettre en valeur les éléments en place ainsi que pour marquer davantage son territoire.

Consciente de la richesse de son héritage amérindien, la Ville s'engage également à valoriser le patrimoine contemporain par son appui à des projets encourageant les artistes vivants. Par exemple, la murale éphémère au Jardin des Premières-Nations, réalisée chaque année et inaugurée lors de la Journée nationale des peuples autochtones le 21 juin, illustre bien cette orientation.

Le Jardin des Premières-Nations¹

Le Jardin des Premières-Nations, créé en 2001, présente des espèces végétales du Québec dans des aménagements « naturels ». Il présente aussi les onze nations autochtones du Québec et les relations que ces derniers entretenaient et entretiennent toujours avec la nature et plus particulièrement avec le monde végétal. Un pavillon d'interprétation, d'un concept très contemporain, a été conçu par les architectes Saucier+Perrotte et est situé au cœur du Jardin.

L'un des murs de ce pavillon a volontairement été laissé sans traitement afin de pouvoir éventuellement recevoir une œuvre d'art autochtone. Le Jardin souhaite, avec ce concours d'artistes, compléter une composante du bâtiment et contribuer à la diffusion et à la promotion du travail d'artistes autochtones. À chaque année, un concours est lancé aux artistes. Le lauréat est ensuite accompagné dans la réalisation de sa murale éphémère et lors de son inauguration.

Exposition Iroquoiens du Saint-Laurent, peuple du maïs²

En parcourant cette exposition, le visiteur découvre la culture et le mode de vie des Iroquoiens du Saint-Laurent par le biais d'objets datant du 15^e et 16^e siècles qui témoignent de leurs activités quotidiennes. L'exposition est présentée à Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, du 7 novembre 2006 au 6 mai 2007. Quelque 130 artefacts provenant de sites archéologiques du Québec, de l'Ontario et de l'État de New York font revivre ce peuple d'horticulteurs qui a introduit la culture du maïs dans la vallée du Saint-Laurent.

Principales étapes franchies ou entreprises

Soutien du projet *Visions Autochtones* proposé par Terres en vues, l'Office National du Film et le Centre d'amitié autochtone de Montréal dans le cadre du Programme de partenariat culture et communauté. Entente établie de 2005 à 2007 afin d'offrir des ateliers de formation en vidéo numérique à des jeunes autochtones urbains.

En contact régulier avec Terres en vues, la Ville a notamment reçu le projet préliminaire de Centre culturel autochtone de Montréal.

Planification en vue de la restauration du totem Kwakiutl, legs de l'Expo 67, au parc Jean-Drapeau. Les travaux seront complétés au cours de l'été 2007.

02

La langue française étant un fondement majeur de son originalité et de sa créativité en Amérique du Nord et dans le monde, la Ville se donnera une politique linguistique considérant Montréal comme une métropole culturelle dont la langue commune est le français, tout en s'assurant que les services municipaux à l'intention des citoyens anglophones soient rendus dans leur langue.

Les bibliothèques de Montréal offrent plusieurs programmes de médiation dédiés à la promotion du français. Le programme *Mots partagés* par exemple, permet à des adultes nouvellement arrivés à Montréal de se rencontrer, d'échanger, de lire et d'écrire en français.

Principales étapes franchies ou entreprises

Un projet de politique linguistique est en cours d'élaboration au sein du Service des communications et des relations avec les citoyens.

03

Considérant que l'inclusion est l'un des plus grands défis de Montréal et que le dialogue des cultures, dans une perspective d'inclusion, est un enjeu prioritaire qui s'incarne dans l'ensemble des activités municipales, la Ville se donnera, avec la collaboration de tous ses partenaires, un plan d'action sur la diversité culturelle, fondé sur l'accès équitable, le renforcement des compétences et le développement des publics.

Les enjeux liés à l'interculturalisme ont fait l'objet de travaux majeurs. Ainsi, un vaste chantier de réflexion a été mis en place pour aider l'Administration à redéfinir ses orientations stratégiques en la matière. Un mémoire déposé par la Ville à la Commission parlementaire portant sur le racisme et la discrimination, puis le regroupement des équipes des Affaires interculturelles et du Développement social au sein d'une même unité administrative constituent les premiers résultats des travaux de ce chantier.

Depuis qu'elle a été formée, dans la mouvance du colloque de mars 2004, le Conseil des arts de Montréal a fortement appuyé la *Délégation sur la diversité culturelle dans les arts*. En 2006, celle-ci se transforme et devient la Diversité artistique Montréal (DAM).

En 2005, lors du renouvellement de l'*Entente sur le développement culturel 2005-2008 entre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications du Québec*, la Ville, souhaitant consolider son rôle d'appui aux artistes de la diversité culturelle, a renforcé son partenariat avec le MAI (Montréal, arts interculturels). Le MAI est un organisme autonome et à but non lucratif, diffuseur pluridisciplinaire en art contemporain professionnel et à vocation interculturelle. Seul lieu de diffusion montréalais investi d'un tel mandat, le MAI présente des œuvres actuelles, engageantes pour le public et puisant aux diverses cultures du monde. Il est doté d'un théâtre, d'une galerie, d'un café et de deux salles de répétition et a ouvert ses portes en mai 1999.

Par ailleurs, plusieurs programmes de médiation des bibliothèques publiques de Montréal ont pour objectif d'offrir aux nouveaux arrivants l'opportunité de se familiariser avec la culture d'ici par l'entremise du livre et de la lecture. Le programme *Contact*, dédié à l'alphabétisation et l'intégration, est désormais offert dans les 19 arrondissements montréalais.

Mission de Diversité artistique Montréal³

Promouvoir la diversité culturelle dans les arts et la culture en favorisant la reconnaissance et l'inclusion de tous les artistes et des pratiques artistiques professionnelles dans les réseaux professionnels, les institutions culturelles et les circuits de diffusion à Montréal.

Maintenir une présence vigilante et critique pour éviter la discrimination dans les politiques et les actions des instances artistiques et culturelles.

Principales étapes franchies ou entreprises

Mise en place en 2006 d'un chantier de réflexion stratégique portant sur les orientations de la Ville en matière d'interculturalisme. Ce chantier était sous la responsabilité de la Directrice générale adjointe du Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle (SDCQMDE), Mme Rachel Laperrière.

Appui aux travaux de la Délégation sur la diversité culturelle dans les arts, ainsi qu'à la création de Diversité artistique Montréal, par le Conseil des arts de Montréal.

Entente de partenariat entre la Ville et le MAI pour la mise en place d'un programme d'accompagnement à l'attention des artistes de la diversité culturelle.

Entente de partenariat entre la Ville et Musique Multi-Montréal pour développer un mentorat destiné aux musiciens des communautés ethnoculturelles.

Contribution additionnelle de 200 000 \$ au CAM, notamment pour contribuer à la prise en charge de responsabilités liées aux artistes des communautés issues de l'immigration et aux jeunes organismes culturels.

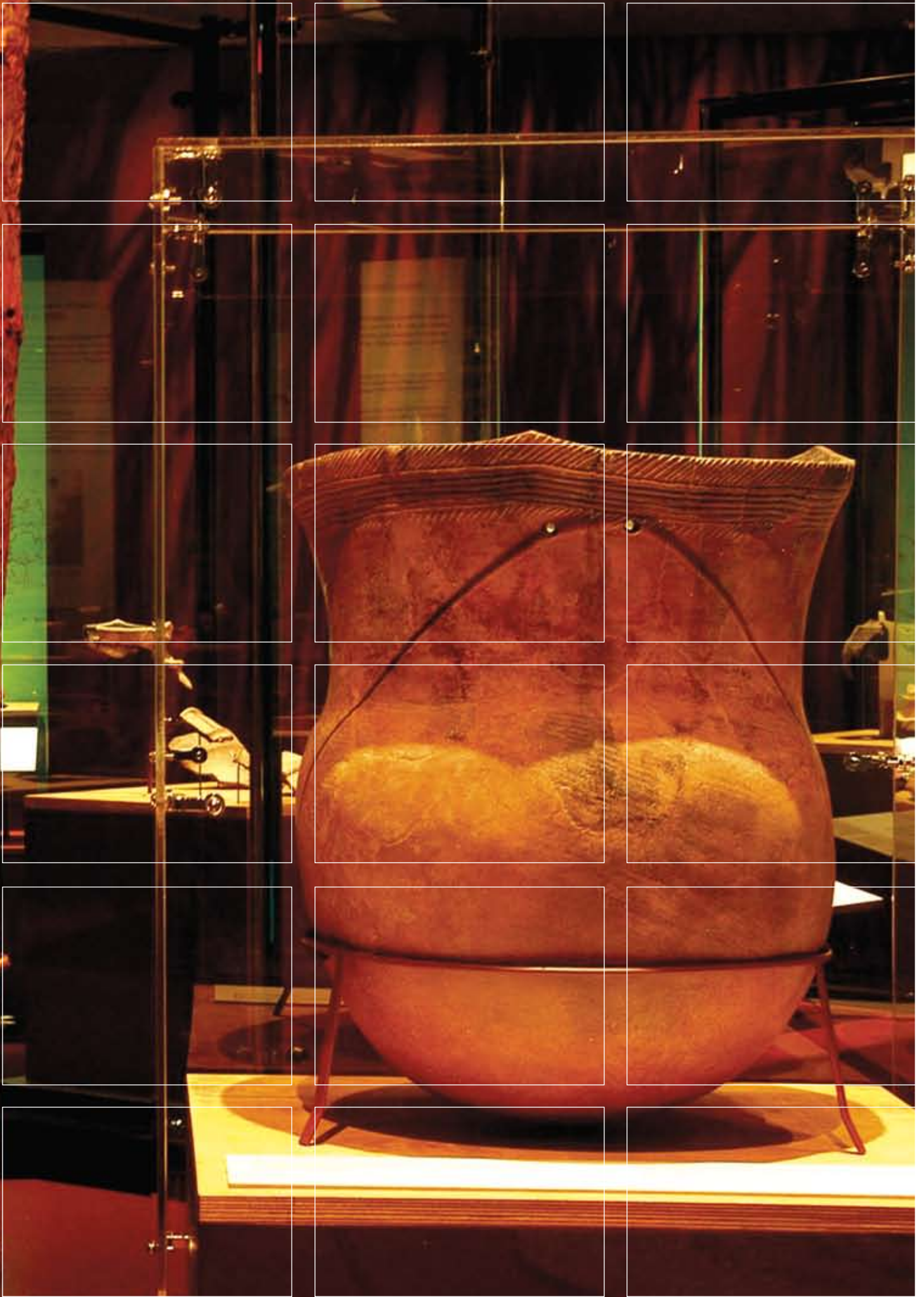
Élaboration d'une Politique de promotion et de développement de la diversité culturelle dans les arts et adoption par le CAM en décembre 2006. Ce document sera rendu public en mai prochain dans le cadre du colloque Montréal Diversité.



A



B



04

Considérant que la diversité des cultures fait partie du patrimoine commun de l'humanité et compte tenu de l'importance vitale de leur succès pour l'avenir culturel de Montréal, la Ville appuiera la Coalition pour la diversité culturelle, ainsi que les gouvernements du Québec et du Canada, tant dans leurs interventions internationales que dans leurs démarches d'information et de promotion auprès des acteurs sociaux et de la population de Montréal.

Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles⁴

Les biens culturels étant porteurs d'identité, de valeurs et de sens, la Ville est convaincue que les règles traditionnelles du marché ne peuvent s'appliquer intégralement à leur circulation et leur échange. La culture doit pouvoir faire l'objet de protection par les États. La Ville adhère donc aux principes énoncés dans la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, adoptée lors de Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), réunie à Paris du 3 au 21 octobre 2005 pour sa 33^e session.

La Ville a manifesté son appui à la *Coalition pour la diversité culturelle* tout au long du processus et est particulièrement fière du leadership québécois et canadien en cette matière. Ainsi, le Canada a été le premier pays à ratifier la Convention le 23 novembre 2005. En fin d'année 2006, plus de trente pays avaient ratifié cette convention, ce qui a permis à celle-ci d'entrer en vigueur le 18 mars 2007. L'effort en vue d'obtenir l'appui du plus grand nombre de pays possible se poursuivra toutefois pour conférer à la Convention le maximum de légitimité.

De manière très concrète, la mise en vigueur de cette convention internationale confirme le droit du Québec et du Canada de soutenir leurs produits culturels—films, disques, livres, etc.—par des mesures législatives, réglementaires et fiscales, sans risquer de représailles en vertu des règles qui régissent l'organisation mondiale du commerce. Une partie substantielle des produits culturels québécois et canadiens provient de Montréal. Par exemple, en matière de productions cinématographiques, Montréal est la quatrième ville en importance après Los Angeles, New York et Toronto.

Enfin, dans un souci de promotion de la diversité culturelle, en étroite partenariat avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec, la Ville a initié et participé à un Colloque sur la diversité des expressions culturelles, organisé dans le cadre des XVIII^e Entretiens Jacques-Cartier à Lyon en 2005.

Signature par le Canada de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles le 23 novembre 2005.

En décembre 2006, plus de trente pays avaient ratifié la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, ce qui en a garanti la mise en œuvre depuis le 18 mars 2007.

05

En plus de se donner une politique de développement culturel, la Ville de Montréal fera de la culture une dimension clé de ses politiques urbaines. Elle contribuera également aux travaux de suivi et de mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture, tant à l'échelle locale que dans le cadre de ses relations internationales.

Principales étapes franchies ou entreprises

Adoption par le conseil municipal de l'Agenda 21 de la culture⁵ en juin 2005.

Adoption en 2005 d'une Stratégie de développement économique et d'un plan de développement à long terme, Réaliser Montréal 2025. Ces deux documents économiques majeurs font une place substantielle aux arts et à la culture.

Participation de Mme Soraya Martinez, conseillère associée Culture et Centre-Ville et conseillère de la Ville, district de Saint-Michel, au Groupe de Travail sur la Culture de Cités et de Gouvernements Locaux Unis (CGLU) qui s'est réuni les 23 et 24 octobre 2006 à Barcelone. Ce groupe de travail est chargé officiellement de la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture à l'échelle des villes.

LE média qui s'emporte!

Montréal
me passionne

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal



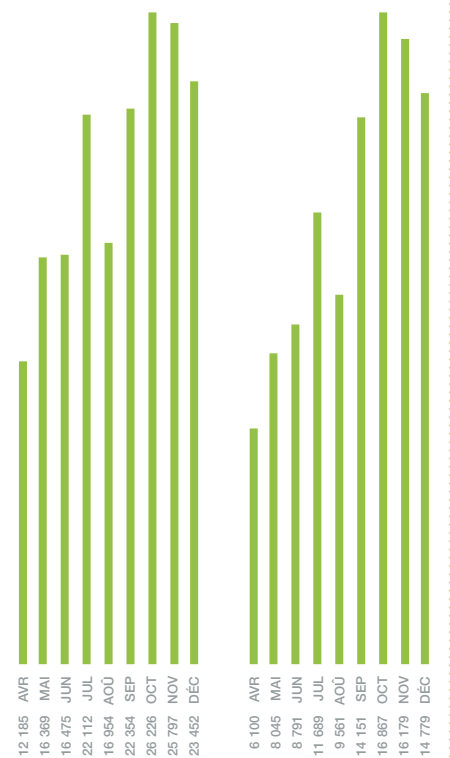
Des reconnaissances internationales

- Montréal désignée Capitale mondiale du livre par l'UNESCO en 2005-2006.
- Montréal, nommée « Ville de design » en juin 2006 par le Réseau des villes créatives de l'UNESCO.
- Montréal, au cœur du combat pour la diversité culturelle (voir engagement 4).

Le site Internet Culture

La fréquentation du site Culture a connu une forte progression depuis sa mise en ligne en mars 2006. Le nombre de visiteurs uniques a plus que doublé sur une période de six mois, passant de quelque 6 000 à plus de 14 000 visiteurs uniques par mois. La fréquentation du site a atteint un sommet à l'automne (période forte de la saison culturelle), avec plus de 16 000 visiteurs uniques en octobre et en novembre.

ville.montreal.qc.ca/culture



Nombre total de sessions en 2006

Nombre de visiteurs uniques en 2006

La culture, au cœur du rayonnement international de Montréal

06

La culture étant une composante majeure de son image de marque et de son rayonnement, la Ville affirmera sa position de métropole culturelle auprès de ses citoyens comme à l'échelle nationale et internationale, en misant sur sa puissance créatrice, sur son effervescence culturelle, sur la synergie entre savoir, création artistique et patrimoine et sur ses divers créneaux d'excellence.

Montréal, métropole culturelle

La signature *Montréal, métropole culturelle – une oeuvre collective* est disponible sur le site Internet Culture⁶ et peut être utilisée par les organismes culturels. Ce geste contribuera à confirmer Montréal comme métropole culturelle à l'échelle nationale et internationale et à rappeler que les arts et la culture à Montréal constituent une cause commune pour les citoyens, les milieux culturels et les partenaires publics.

MforMontréal – Une initiative remarquable

Le Projet *MforMontréal* a été mis sur pied par un imprésario, M. Sébastien Nasra, afin d'attirer l'attention des journalistes, des programmeurs de festivals internationaux, des professionnels et du public sur les groupes musicaux *alternatifs*, véritable phénomène à Montréal.

Les groupes d'ici et leur musique, qualifiée par la presse internationale de *Montreal Sound*, utilisent pour circuler à l'international la marque Montréal. L'agitation (buzz) entourant le talent et les créateurs montréalais a littéralement explosé depuis le succès international d'Arcade Fire en 2004. Désormais, des groupes comme Les Breastfeeders, Champion, Patrick Watson et Malajube se démarquent également.

« Il est difficile de sortir du lot, d'attirer l'attention des professionnels et du public, surtout pour un band qui arrive là tout seul. On a spontanément décidé de se regrouper pour maximiser la visibilité de la scène et d'utiliser le nom de Montréal pour attirer les gens. »

— M. Sébastien Nasra, initiateur du projet *MforMontréal* et imprésario d'artistes montréalais⁷.

Activités culturelles internationales des représentants de Montréal

MARS 2006 – PARIS, UNESCO Dans le cadre de la fin de l'année *Montréal, capitale mondiale du livre 2005-2006*, Mme Francine Senécal, vice-présidente du comité exécutif de la Ville, a remis l'œuvre *Liber* de Lisette Lemieux lors d'une cérémonie au siège social de l'UNESCO à Paris en l'honneur de Turin, en partenariat avec Rome, capitale mondiale du livre 2006-2007 (voir engagements 7 et 8).

AVRIL 2006 – SHANGHAI La Ville de Montréal et la Ville de Shanghai ont développé des liens spécifiques au cours de l'année 2006. Un don de 500 livres a été l'occasion d'inaugurer la collection de Shanghai à la Bibliothèque Mile-End. Une collection de Montréal à Shanghai a également été offerte par le maire Gérald Tremblay lors d'une mission menée en avril 2006. Au cours de cette mission, Mme Louise Guillemette-Labory, directrice associée – Bibliothèques, a signé une entente de partenariat avec son homologue chinois, M. Wu Jianzhong, qui prévoit notamment la continuité sur trois ans du projet d'échange de livres entre les villes. Ce partenariat est une première au Canada.

Lors de cette mission, la directrice générale du Conseil des arts de Montréal, Mme Danielle Sauvage, a également signé une entente avec la Shanghai International Cultural Association pour établir et consolider les échanges dans le domaine de la culture.

AVRIL 2006 – MONTRÉAL Signature d'un accord de coopération entre les maires de Paris et de Montréal. L'article 2 porte sur le design et vise l'intégration du design au sein des processus d'aménagement de la ville, la promotion et la diffusion du design et des artisans, designers et créateurs.

OCTOBRE 2006 – BARCELONE Participation de Mme Soraya Martinez, conseillère associée Culture et Centre-Ville et conseillère de la Ville, district de Saint-Michel, au Groupe de Travail sur la Culture de *Cités et de Gouvernements Locaux Unis (CGLU)* qui s'est réuni les 23 et 24 octobre 2006

à Barcelone. Ce groupe de travail est chargé officiellement de la mise en œuvre de l'*Agenda 21 de la culture* à l'échelle des villes (voir engagement 5).

Au cours du même séjour, Mme Martinez a présenté, dans le cadre d'un colloque national intitulé *Interraccio 06* et portant sur les pratiques culturelles de proximité, l'expérience montréalaise dont certaines initiatives de médiation culturelle ont retenu l'attention. Enfin, la représentante municipale a solidifié les liens d'amitiés avec l'*Institut de Cultura de Barcelona*. L'expérience barcelonienne constitue une référence en matière de gouvernance culturelle et alimente l'actuelle réflexion montréalaise sur le même sujet.

NOVEMBRE 2006 – TURIN ET ROME M. Roch Poirier, coordonnateur de *Montréal, capitale mondiale du livre*, a participé à des journées consacrées à Montréal et à la littérature d'ici organisées par les villes italiennes de Turin et Rome, raffermissant ainsi les liens entre les villes désignées capitales mondiales du livre.

DÉCEMBRE 2006 – LYON Dans le cadre des XIX^e Entretiens Jacques-Cartier tenus en 2006 à Lyon, l'organisation des «*Cartiers*» de la fiction en partenariat avec la Ville de Montréal, a permis à dix écrivains de la relève québécoise de participer au colloque, de participer à des lectures publiques et à la publication de nouvelles inédites grâce à l'éditeur montréalais XYZ. Au moment du lancement de cette publication à Lyon, le maire Gérald Tremblay a remercié les Entretiens Jacques-Cartier, créés en 1987, pour avoir exploré les sphères de l'activité humaine. Au plan culturel, les champs multiples de l'activité créatrice ont été sollicités, à travers près de 50 colloques culturels, de nombreuses publications ainsi que des activités et des échanges culturels. Au cours de cette mission, le maire Gérald Tremblay a également reçu un doctorat *Honoris Causa* de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Principales étapes franchies ou entreprises

Lancement du processus menant à *Montréal, métropole culturelle – Rendez-vous novembre 2007*, en collaboration avec Culture Montréal, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que la Ville de Montréal.

Mise en ligne du nouveau site Internet Culture en mars 2006.

Campagne de promotion *Montréal, métropole culturelle* au cours de l'été 2006.

Participation de représentants de la Ville au groupe conseil mis en place à la suite d'une entente entre le ministère de la Culture et des Communications du Québec et Tourisme Montréal sur le tourisme culturel.

Premier enjeu : la démocratisation culturelle

Positionnement : Montréal, ville de savoir et de culture

Montréal sera considérée comme une ville :

- qui valorise l'accès au savoir et à la culture pour tous ses citoyens;
- qui a entrepris un effort majeur pour mettre à niveau son réseau de bibliothèques publiques;
- qui a adopté la médiation culturelle comme stratégie pour rendre concret son mandat d'accessibilité.

La Ville reconnaît l'accès à la culture comme un droit pour ses citoyens. Toutefois, il faut constater que ce droit demeure fragile et vulnérable, car des fractions importantes de la population, que ce soit en raison de facteurs économiques, sociaux ou culturels, sont étrangers ou ne se sentent pas invités à cette célébration de la culture. Une véritable démocratisation culturelle ne passe donc plus seulement par l'enrichissement de l'offre culturelle, mais aussi par une action constante, ciblée et concertée sur la demande. Cette action porte un nom : la médiation culturelle.

Passeur, accompagnateur, messenger, cet intermédiaire humain qu'est le médiateur culturel va vers les publics potentiels pour promouvoir, expliquer, voire faire adapter en retour, les services culturels. Il permet aux personnes et aux groupes auxquels il s'adresse de mieux se reconnaître dans leurs institutions culturelles et de se les approprier, qu'il s'agisse de clientèles exclues ou simplement de citoyens déjà abondamment sollicités dans leur vie quotidienne. Il fait en sorte que chacun se sente partie prenante de l'expression culturelle et de la mémoire collective.

Cette fonction de médiation est très ancienne : les bibliothécaires et animateurs culturels, par exemple, exercent déjà, par définition, une fonction de médiation. Le travail incessant d'un grand nombre d'organismes sociocommunautaires et socioculturels est également indispensable au succès de cette stratégie de médiation culturelle. En plus d'appuyer ces organismes et de développer des partenariats avec eux, la Ville doit également faire sa part dans son propre appareil.

Dans le cadre des discussions qui ont mené au renouvellement de l'*Entente sur le développement culturel 2005-2008 entre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications du Québec*, parallèlement à l'adoption de la *Politique de développement culturel* de Montréal, la médiation culturelle a fait l'objet d'une attention particulière.

Ainsi, les programmes de soutien ont été revus et tournés vers les besoins des citoyens, tout particulièrement vers les clientèles plus éloignées de l'offre culturelle. Un nouveau programme a été lancé en 2005 et conjugue la culture à l'action sociale en associant des organismes culturels et communautaires, pour une approche intégrée de revitalisation urbaine. Les projets peuvent s'échelonner sur trois ans.

Programme de médiation culturelle des arrondissements montréalais

Plusieurs arrondissements montréalais ont obtenu un soutien financier pour des projets de médiation qui ont permis plus particulièrement aux clientèles scolaires, aux adolescents et aux membres des communautés ethnoculturelles d'être mis en contact direct avec la culture.

En 2005, 15 arrondissements ont reçu un financement de près de 320 000 \$ pour réaliser 26 projets.

En 2006, 17 arrondissements ont reçu un financement de près de 410 000 \$ pour réaliser 35 projets.

Principales étapes franchies ou entreprises

Révision des programmes de l'*Entente sur le développement culturel 2005-2008 entre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications du Québec*, dans l'esprit du virage vers la médiation culturelle.

Réalisation de deux éditions de ces nouveaux programmes.

Les bibliothèques : l'infrastructure d'une métropole culturelle

10

La Ville se donnera un plan de rattrapage et de mise à niveau de ses bibliothèques, qui comprendra notamment l'ajout d'employés spécialisés et non spécialisés, la mise à jour des collections, l'augmentation des heures d'ouverture, la mise en réseau informatique, de même que la mise aux normes, l'agrandissement ou la construction de certains locaux.

8

Après avoir fait de l'année 2005 – année où Montréal a été désignée capitale mondiale du livre par l'UNESCO et année de l'inauguration de la nouvelle Bibliothèque nationale du Québec – l'an 1 d'un plan de rattrapage et de mise à niveau de ses bibliothèques, la Ville poursuivra la mise en œuvre de ce plan, qui visera l'atteinte, en dix ans, de la moyenne des villes canadiennes de plus de 500 000 habitants.

Les bibliothèques, de manière générale, ont pour mission de fournir à leurs abonnés des moyens d'accéder au savoir, à la culture, au loisir et ce, de manière constante, tout au long de la vie.

Pour ce qui est du cas montréalais, la première tâche a consisté à dresser l'état des lieux des bibliothèques montréalaises. En juillet 2005, la publication du *Diagnostic des bibliothèques municipales de l'Île de Montréal*, document préparé par la Ville et sanctionné par le MCCQ, a fourni un portrait sans complaisance de la situation. C'est à partir du résultat de cette importante étude qu'ont pu être définies les priorités en matière de développement des bibliothèques.

Dans cette étude, les normes et les barèmes de comparaison sont établis selon la moyenne des grandes villes canadiennes pour le nombre de professionnels bibliothécaires, le nombre d'employés et la superficie. Le nombre moyen d'heures d'ouverture avait été fixé, en 2002, par la Commission permanente sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie de la Ville de Montréal, le nombre de livres par habitant est issu de la Politique québécoise du livre et de la lecture.

Le Diagnostic a ensuite fait l'objet d'une consultation publique, en avril 2006, par la Commission permanente du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du



milieu de vie, présidée par Mme Marie Cinq-Mars. Le rapport de la Commission, adopté en mai 2006, contient 21 recommandations⁸. Celles-ci reconnaissent clairement que Montréal doit effectuer un rattrapage en fonction des normes minimales de service en termes d'heures d'ouverture, d'ajout de personnel, de mise à niveau des collections et de mise aux normes des espaces.

Le calcul de la desserte

Le *Diagnostic des bibliothèques municipales de l'île de Montréal* a innové en proposant à la communauté internationale de bibliothéconomie un ajustement important à la norme d'évaluation de desserte. La Ville de Montréal a mis au point un système prenant en compte la variation de la densité de la population. Cette donnée introduite dans le calcul permet d'évaluer le rayon de desserte d'une bibliothèque variant de 0,75 à 2,4 kilomètres. Cette nouvelle manière de calculer l'impact d'une bibliothèque dans un milieu a été le sujet de plusieurs conférences internationales.

Le 25^e de Livres dans la rue

Depuis 1982, les animateurs de *Livres dans la rue* ont lu plus de 100 000 histoires à plus de 70 000 enfants de 5 à 12 ans. L'activité *Livres dans la rue* permet d'atteindre les jeunes dans leur milieu, souvent défavorisé ou à forte mixité culturelle. Ces jeunes ne fréquentent habituellement pas les bibliothèques et les occasions de lecture sont plutôt rares. *Livres dans la rue* leur donne accès aux livres et, par conséquent, contribue à développer chez eux le goût de la lecture. L'activité se déroule dans neuf arrondissements.

En saison estivale, tous les après-midi de la semaine, les animateurs se rendent en équipe de deux dans l'un ou l'autre de la trentaine de lieux désignés pour faire la lecture aux enfants. Ce rendez-vous hebdomadaire de lecture permet de rejoindre ces jeunes dans leur environnement. Durant les mois d'hiver, l'activité se concentre dans les garderies et les lieux d'habitation et de loisirs.

– *Livres dans la rue* a été trois fois lauréat de la section canadienne du Prix international IBBY-Asahi soit en 2001, 2002 et 2004.

– L'année 2007 marque le 25^e anniversaire du programme.

Principales étapes franchies ou entreprises

2005

Publication en juillet du *Diagnostic des bibliothèques municipales de l'île de Montréal*⁹.

Publication en décembre du *Répertoire du Réseau des bibliothèques publiques de Montréal* présentant chacune des bibliothèques de l'agglomération de Montréal et répertoriant les services, les collections et les programmes offerts.

2006

L'abonnement est désormais gratuit dans la totalité des bibliothèques de la Ville.

Les bibliothèques sont désormais ouvertes un minimum de 47 heures par semaine pendant la période scolaire.

Tous les arrondissements disposent maintenant de collections de base de disques compacts et de vidéodisques.

Neuf arrondissements participent au programme *Livres dans la rue* qui se déroule désormais toute l'année.

Douze bibliothèques proposent désormais le programme *Mots partagés*. Rappelons que *Mots partagés* consiste à des ateliers de lecture et d'écriture, qui ont lieu deux fois par mois, d'octobre à mars. Ces ateliers offrent la possibilité d'améliorer le français parlé et écrit, dans un contexte de relations interculturelles.

Le programme *Contact* est offert dans tous les arrondissements. Ce programme facilite la découverte de la langue française et s'adresse principalement aux nouveaux arrivants. Il s'inscrit dans une entente avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Travaux préparatoires à l'implantation d'un progiciel qui permettra l'harmonisation des systèmes informatiques utilisés par les bibliothèques de l'agglomération. La mise en opération débutera en 2007.

Achat de la technologie sans fil WiFi pour toutes les bibliothèques et tous les lieux de diffusion culturelle de la Ville de Montréal afin de permettre l'accès sans fil à l'Internet. Ce service sera disponible en 2007.

Faits saillants de la participation de la Ville de Montréal à *Montréal, capitale mondiale du livre 2005-2006*

Inauguration officielle de la Grande Bibliothèque du Québec à Montréal le 29 avril 2005 à l'occasion du lancement de l'année *Montréal, capitale mondiale du livre*. Les collections de la Bibliothèque centrale de la Ville de Montréal y sont intégrées et plus de 40 employés de la Ville y travaillent.

Expositions, spectacles, animations, rencontres d'auteurs, performances, théâtre, tables rondes, concours, conférences, ateliers de création : la programmation de *Montréal, capitale mondiale du livre* a couvert tous les secteurs d'activités du milieu du livre et la Ville de Montréal y était présente et active grâce à une contribution de 725 000 \$. De plus, chacun des arrondissements a été mis en valeur en réalisant des projets au cours d'une semaine qui leur était consacrée.

Montréal capitale mondiale du livre a permis de réunir tous les acteurs du milieu du livre. De même, pour une première fois, un site Internet réunissait les activités et les coordonnées de toute la chaîne du livre : écrivains, éditeurs, libraires et bibliothécaires. Ces acteurs seront présents sur le nouveau site Internet du Réseau des bibliothèques.

Création du Prix de littérature jeunesse des bibliothèques de Montréal. Son objectif est de récompenser une œuvre littéraire pour la jeunesse dont l'auteur ou l'éditeur est montréalais. Le Prix est devenu permanent en 2006. Les lauréats sont Christiane Duchesne en 2005 et Philippe Béha en 2006.

Conception et présentation, dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville, de l'exposition rétrospective soulignant le 40^e anniversaire du Grand Prix du livre de Montréal.

En 2006, lors de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, amnistie générale des amendes et des retards : plus de 17 000 livres ont ainsi été récupérés.

Réalisation d'une œuvre commémorative, sélectionnée par concours, réalisée par l'artiste montréalaise Lisette Lemieux et offerte à l'UNESCO. Intitulée *Liber*, l'œuvre a été officiellement remise à l'UNESCO le 24 mars 2005 lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à Paris en l'honneur de Turin, en partenariat avec Rome, capitale mondiale du livre en 2006-2007.

Des programmes multiples, des valeurs communes : les lieux municipaux de diffusion culturelle

60

La Ville – en l’occurrence les arrondissements, avec l’appui du service corporatif et la collaboration du Conseil des arts de Montréal – convoquera, d’ici juin 2006, un colloque axé à la fois sur le bilan d’un quart de siècle d’action culturelle, sur la clarification et la mise en œuvre d’une mission collective mieux arrimée aux nouvelles réalités montréalaises et sur l’identification des moyens nécessaires pour y parvenir.

Au fil des ans, le réseau montréalais de diffusion culturelle est devenu un acteur important dans l’offre culturelle montréalaise. Sa programmation, notamment en danse et en musique, représente environ 25%¹⁰ de l’ensemble de l’offre montréalaise. De plus, l’aide financière accordée par le Conseil des arts de Montréal dans le cadre de son programme de tournées vient bonifier l’offre culturelle du réseau.

Une place de choix est prévue pour des projets artistiques de la relève. Deux événements d’importance, *Le Théâtre La Roulotte* et *Les Printemps de la danse*, sont produits en collaboration avec des partenaires du milieu culturel professionnel.

Depuis maintenant quelques années, la production du *Théâtre La Roulotte*, fondé par Paul Buissonneau en 1952, est réalisée par la Ville de Montréal en collaboration avec l’École nationale de théâtre du Canada et le Conservatoire d’art dramatique de Montréal. Chaque été, elle permet donc à de jeunes finissants en théâtre issus de ces deux écoles d’acquérir une première expérience professionnelle. En 2006, plus de 13 000 personnes ont vu la pièce *Alice au pays des merveilles* et environ 700 jeunes ont participé à des ateliers de sensibilisation au théâtre.

Présentés en collaboration avec Tangente, *Les Printemps de la danse* visent à promouvoir le travail de jeunes chorégraphes montréalais de la relève auprès du grand public. En 2006, pour célébrer sa dixième édition, cet événement présentait exceptionnellement dix chorégraphes de la relève. Cette tournée permet non seulement de prolonger la vie des œuvres de ces chorégraphes, mais offre à ces jeunes artistes de vivre une réelle expérience de tournée.

En plus de ces productions, le réseau s’associe avec de nombreux partenaires artistiques afin de faire connaître les artistes de la relève. En collaboration avec la Fondation du maire de Montréal pour la Jeunesse, le réseau a présenté certains boursiers des années précédentes. Pour l’année 2006-2007, plus d’une dizaine d’artistes de toutes disciplines ont offert des prestations. Aussi, pour une deuxième année consécutive, le réseau s’est associé à Espace Musique (radio musicale de Radio-Canada) pour l’événement *Sacré Talent!* qui offre une vitrine à des artistes de la relève de la chanson francophone. Durant l’été, le projet *Arts Circuit* de l’Association des écoles supérieures d’art de Montréal (ADÉSAM) a également permis à de jeunes artistes de se produire devant public dans les parcs montréalais.

Les 50 ans du Théâtre de Verdure

Lieu de culture apprécié par plusieurs générations de Montréalais, le Théâtre de Verdure a célébré ses 50 ans d’existence en 2006 avec une programmation riche en événements spéciaux. Situé en plein cœur du parc LaFontaine, le Théâtre de Verdure a pour mission de diffuser des spectacles professionnels axés sur la danse et la musique et est fréquenté, en juillet et août, par plus de 65 000 Montréalais. Le théâtre compte 2 500 places assises mais peut en accueillir jusqu’à 3 000, lorsque l’on utilise la pente naturelle du parc LaFontaine.

25 ans de diffusion culturelle montréalaise...

Le 27 octobre 1981, une première maison de la culture voyait le jour à Montréal, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Depuis 2002, le réseau de diffusion culturelle des arrondissements de Montréal s’est admirablement enrichi. On compte près de 30 diffuseurs dont 12 maisons de la culture offrant une programmation multidisciplinaire dans plus de 60 lieux de diffusion différents.

Au cours des vingt-cinq dernières années, le réseau des maisons de la culture a été fréquenté par six millions de personnes qui ont eu l’occasion d’assister gratuitement à plus de 20 000 événements culturels, de voir plus de 2 000 expositions et d’aller à la rencontre de plus de 100 000 professionnels du milieu culturel.

Principales étapes franchies ou entreprises

«Portrait de la diffusion culturelle à Montréal : son évolution et sa situation actuelle (1984-2004)» documente l’évolution de la diffusion culturelle à Montréal et identifie les efforts de diffusion.

Réalisation d’un forum interne, les 15 et 16 juin 2006, étape préliminaire au colloque mentionné dans l’engagement 9 de la Politique de développement culturel.

Célébration des 25 ans de diffusion culturelle montréalaise, en octobre 2006, à la maison de la culture Maisonneuve.

Soutien spécial à la 50^e saison du Théâtre de Verdure.

Début des travaux menant à un énoncé de mission, ainsi qu’au développement stratégique du réseau montréalais de diffusion culturelle. Ces travaux se poursuivront en 2007.



La Ville procédera à la révision, avec les commissions scolaires de son territoire, de leurs avenues de collaboration, en vue d'optimiser les services culturels offerts aux jeunes dans les arrondissements et les écoles et, s'il y a lieu, de concevoir un plan conjoint visant à «raccrocher» certains jeunes à la vie de l'école et de leur communauté grâce, notamment, à des projets axés sur les arts et la culture.

Le réseau municipal de diffusion culturelle travaille en collaboration avec les établissements scolaires dans les quartiers.

À plusieurs endroits, des comités culturels scolaires ont été créés dans le but de développer des programmes d'accompagnement en culture pour les jeunes tout au long du primaire. Cette intervention importante permet d'initier ces élèves aux arts et à la culture. Pour plusieurs, il s'agit fréquemment d'un premier contact avec la culture.

Les partenariats entre le réseau et le milieu scolaire ont permis de développer des activités spécifiques pour les jeunes. Ainsi, à chaque année, plus de 100 000 jeunes spectateurs participent à quelque 300 activités réalisées par des artistes professionnels.

Des projets de découverte avec le milieu scolaire

Autour de son exposition *Poussières d'étoiles* présentée à la maison de la culture Notre-Dame-de-Grâce, l'artiste Patrick Beaulieu propose une intervention créative aux élèves de l'École St-Luc, fortement multiculturelle : réaliser une installation collective à partir de son dispositif lumineux (LEDS).

Le projet *Théâtre à l'école* de l'arrondissement de Verdun, soutenu pour la deuxième année, permet avec succès à des enfants de 8 à 10 ans en milieu scolaire, ayant des difficultés d'intégration et des troubles d'apprentissage, de découvrir les arts de la scène en expérimentant un processus de création et en côtoyant dans cette démarche des artistes professionnels de la troupe La Simagrée.

En 2006, la Direction du développement culturel et des bibliothèques a enclenché un processus de concertation avec l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie et le milieu scolaire afin d'établir les bases d'un partenariat entre les bibliothèques publiques et scolaires. La mise en commun des ressources pourrait s'avérer fructueuse pour les citoyens et les écoliers.

En 2006, le programme *Bibliothèque à la rescousse* a étendu l'offre d'ateliers destinés à encourager la persévérance scolaire, chez les jeunes de niveau primaire, à quatre arrondissements montréalais. Les ateliers sont destinés à stimuler les jeunes, à développer des habiletés de recherche et à prendre contact avec les outils disponibles en bibliothèque.

Principales étapes franchies ou entreprises

Dans le cadre d'échanges avec les commissions scolaires et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, poursuite des discussions permettant d'établir un cadre clair de collaboration, qu'il s'agisse de plateaux sportifs, de bibliothèques, de l'aménagement des cours d'écoles, etc.

Participation d'un représentant de la Ville au groupe conseil dans le cadre de l'élaboration d'une politique culturelle par la Commission scolaire de Montréal.

Plusieurs projets de médiation culturelle destinés au milieu scolaire soutenus par l'Entente sur le développement culturel 2005-2008 entre la Ville et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Mise en place du programme *Bibliothèque à la rescousse* touchant quatre arrondissements montréalais à la fin 2006.

Patrick Beaulieu, *Poussières d'étoiles*, 2007, 1000 lueurs leds et dispositif électronique, présentée à la maison de la culture Notre-Dame-de-Grâce, projet issu du Programme 2006 de médiation culturelle © Paul Litherland.



Masques réalisés par des enfants dans le cadre des activités liées au programme *Bibliothèque à la rescousse* © Ville de Montréal.



L'opéra *Lakmé*, interprété par des enfants et réalisé en partenariat avec l'Opéra de Montréal. Le projet CoOpéra, création d'un opéra en milieu scolaire, bénéficié du Programme montréalais d'action culturelle © Yves Renaud, 2007.



La culture et l'intervention sociale

11

La Ville mettra en place un volet culturel dans le *Programme de revitalisation urbaine intégrée (PRUI)*, favorisera l'accès à la pratique artistique amateur dans les projets issus de ce Programme et prendra davantage en compte la contribution de la culture au développement social de Montréal.

Le programme de médiation culturelle destiné aux arrondissements montréalais comporte un volet dédié aux zones à revitaliser, identifiées par le PRUI. Depuis sa mise en place, 19 projets de développement culturel ont été réalisés de telle sorte que la culture devienne un levier qui renforce l'action sociale de la Ville et du gouvernement.

Principales étapes franchies ou entreprises

D'importantes composantes culturelles font déjà partie de certains projets de revitalisation urbaine intégrée, principalement à Montréal-Nord, où la *maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord* a été inaugurée en mai 2006.

La principale préoccupation de la Ville, avant de poursuivre le développement de son PRUI, est d'assurer à ce programme un appui financier stable. Des discussions sont actuellement en cours avec le gouvernement du Québec à cet effet.

Le loisir culturel et la pratique artistique amateur

12

La Ville s'engage à soutenir le loisir culturel et la pratique artistique amateur :

a) en encourageant fortement la contribution d'artistes professionnels et d'experts reconnus à des projets réalisés avec les citoyens;

b) en élaborant des programmes de soutien aux événements de loisir culturel mettant entre autres en valeur toute la richesse du patrimoine d'expression montréalais;

c) en créant un fonds permettant la mise à niveau et le développement des infrastructures de loisir culturel.

Le loisir culturel favorise le développement personnel, la formation et la créativité. Il regroupe plusieurs champs d'activités, notamment le loisir scientifique, les activités liées au patrimoine culturel et immatériel et celles reliées à la pratique artistique amateur.

Comme pour les lieux de diffusion de la culture professionnelle, les arrondissements sont les maîtres d'oeuvre de l'offre de services en loisir culturel et en pratique artistique amateur. C'est dans chaque arrondissement que s'élaborent, en partenariat avec les collectivités, les orientations qui soutiennent le développement du loisir culturel. Cette approche veut encourager la participation des citoyens à la réalisation de leur propre expérience de loisir en leur permettant d'être des acteurs dans leur milieu.

Principales étapes franchies ou entreprises

Ajout de trois nouveaux répertoires d'organismes rendus disponibles sur le site Internet Culture de la Ville : musique amateur, danse amateur et arts visuels amateurs.

Ajout du *Rendez-vous montréalais du cinéma d'animation amateur* au programme *De la culture à loisir 2006*. Grâce à un nouveau partenariat avec la CinéRobothèque de l'ONF, enrichi de la collaboration de l'équipe de jeunes vidéastes amateurs de la maison des jeunes MAGI de Mercier-Ouest, il a permis à 66 Montréalais âgés de 14 ans et plus, n'ayant jamais travaillé avec une caméra, de créer quatorze courts-métrages en cinéma d'animation.

Les travaux menant à la création d'un fonds d'équipements sportifs et de loisirs ont progressé; le budget d'immobilisations de 2007, adopté en décembre 2006, réserve, pour la première fois depuis de nombreuses années, 4,2 M \$.

Par ailleurs, dans le cadre de l'opération de révision des activités, services, opérations et programmes de la Ville, il a été décidé de ne pas renouveler, en 2007, le programme *De la culture à loisir*.

Salle d'exposition de la maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord
© Ville de Montréal.



Festival montréalais du patrimoine d'expression, juillet 2005, Vieux-Port de Montréal
© Ville de Montréal.



Festival montréalais du patrimoine d'expression, juillet 2005, Vieux-Port de Montréal
© Ville de Montréal.



Un partenariat avec les musées

13

La Ville fera des musées montréalais des partenaires privilégiés de la mise en œuvre de l'ensemble de sa politique de développement culturel. Ce partenariat mettra l'accent sur la médiation culturelle auprès des Montréalais, en particulier les jeunes.

Une entente de partenariat, s'échelonnant sur trois ans, a été mise en place avec la Société des directeurs des musées montréalais (SDMM), pour favoriser la médiation culturelle. La SDMM planifiera entre autres l'accès au Centre des collections de Montréal et y organisera des animations pour les jeunes. Une somme de 65 000 \$ par année servira à favoriser l'accès aux musées montréalais.

Principales étapes franchies ou entreprises

Augmentation de la contribution financière de la Ville à la Société des directeurs des musées montréalais (SDMM), dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel 2005-2008 entre la Ville et le MCCQ.

Dépôt pour analyse du projet de la SDMM portant sur les parcours culturels.

Dans le cadre de *Montréal, métropole culturelle - Rendez-vous novembre 2007*, rencontres avec la direction de plusieurs musées pour prendre connaissance de leurs projets d'expansion.

Activités d'animation au Jardin botanique
© Jardin botanique de Montréal, Michel Tremblay.



14

La Ville fera reconnaître Pointe-à-Callière comme un musée national.

La Ville souhaite donc la mise en place d'un véritable partenariat avec les gouvernements du Québec et du Canada pour faire de Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, un véritable musée national et lui fournir les ressources nécessaires à son développement futur.

Principales étapes franchies ou entreprises

Dans le cadre de la préparation de *Montréal, métropole culturelle - Rendez-vous novembre 2007* examen, avec les partenaires gouvernementaux, du statut du musée et de son projet de développement.

Le Centre d'histoire de Montréal et le Musée de Lachine sont des musées municipaux dont les ressources sont modestes et qui ont une importante mission d'initiation et de vulgarisation. La Ville augmentera les ressources de ces musées municipaux afin de leur permettre de mieux s'acquitter de leur mission.

Principales étapes franchies ou entreprises

Amorce de travaux conjoints, en accord avec la Politique du patrimoine, visant à préciser la mission et à mieux définir les besoins du Centre d'histoire de Montréal et du Musée de Lachine et les objectifs de la Ville à leur égard.

Contribution additionnelle de 45 000 \$ pour permettre notamment au Musée de Lachine de planifier une exposition sur l'artiste Claude Millette en 2006. L'exposition sera présentée en 2007.

Linda Covit, *Theatre for Sky Blocks* (1992), après la restauration de 2006, parc Fort-Rolland, Musée plein air, arrondissement de Lachine © Ville de Montréal.



Le Planétarium, actuellement situé au centre-ville, a accueilli, depuis 1966, plus de 5 millions de visiteurs, mais il a atteint la fin de sa vie utile. La Ville projette de construire un nouveau Planétarium, avec l'appui financier des gouvernements et du secteur privé. Situé à proximité du Biodôme, il rejoindra ainsi les autres musées de sciences naturelles et en renforcera la masse critique. Son impact sur la culture scientifique sera encore plus élevé après la mise à jour de son contenu, tout en ajoutant à l'attrait touristique du pôle Maisonneuve.

Principales étapes franchies ou entreprises

Rapport sur le nouveau Planétarium déposé à la Commission permanente du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie.

Consultation publique et recommandations sur le projet en avril 2005.

Montage financier et recherche de partenaires actuellement en cours.

Console de contrôle © Planétarium de Montréal.



15

La Ville favorisera la mise en œuvre du Réseau Patrimoine Montréal (RPM), dont le principal mandat sera de faire connaître les institutions et les intervenants en patrimoine et de promouvoir leurs activités. Dans ce but, le RPM réunira et mettra à contribution un grand nombre de ressources en vue de rejoindre efficacement le plus vaste public possible.

En 2006, un montant de 10 000 \$ a été versé à la Fondation Héritage Montréal pour assurer le secrétariat du Réseau Patrimoine Montréal. Notamment, le Réseau a organisé une réunion publique, le 25 mai 2006, qui a permis de prendre connaissance du bilan de la première année de mise en œuvre de la *Politique du patrimoine* de la Ville de Montréal. Par ailleurs, la Fondation Héritage Montréal a fait circuler en 2006 aux membres du Réseau différents courriels d'information sur les dossiers d'actualité.

Principales étapes franchies ou entreprises

Contribution financière de 10 000 \$ de la Ville de Montréal à la Fondation Héritage Montréal afin d'assurer le secrétariat du Réseau Patrimoine Montréal.

Enfin, pour encourager les citoyens, en particulier les jeunes, à fréquenter les salles de spectacles, les musées et autres lieux culturels, la Ville de Montréal appuie un projet de «Vitrine culturelle». Lieu d'exploration et de découverte des programmations, permettant l'achat de billets réguliers ou de dernière minute, elle incitera les spectateurs et – avec ses tarifs spéciaux – les moins nantis, à entrer en contact avec l'art, dans ses formes même les plus audacieuses, favorisant ainsi le développement de nouveaux publics.

La Vitrine culturelle de Montréal

La Vitrine culturelle de Montréal aura pour mission d'offrir, dans un même lieu, un espace présentant la diversité de l'offre culturelle du Grand Montréal ainsi qu'un guichet central d'information et de vente de billets (à tarif réduit ou régulier) et ce, afin de soutenir et promouvoir les différentes activités et représentations du milieu culturel montréalais auprès des clientèles touristiques et locales.

La Vitrine culturelle est un organisme sans but lucratif administré par un conseil composé de membres représentant les divers secteurs d'activités et d'intérêt du milieu culturel du Grand Montréal. Mme Lorraine Pintal, directrice générale et artistique du Théâtre du Nouveau Monde, est la présidente du conseil d'administration.

Le projet comprendra notamment un espace de promotion pour le réseau de diffusion culturelle municipale¹¹.

Principales étapes franchies ou entreprises

Annonce en novembre 2006 du projet de Vitrine culturelle de Montréal dont l'ouverture est prévue à l'été 2007 dans le Quartier des spectacles, sur la rue Sainte-Catherine dans le secteur de la Place-des-Arts.

Annonce d'une contribution financière de la Ville de 125 000 \$ répartie sur quatre ans à compter de 2008.

Autorisation des démarches d'expropriation des immeubles situés à l'angle sud-est du carrefour de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Saint-Laurent, dans le Quartier des spectacles. L'immeuble qui y sera éventuellement construit abriterait notamment les bureaux de la Vitrine culturelle.

Pavillon du Lac-aux-Castors après la restauration, été 2006
© Ville de Montréal, Jean Landry.



Un panneau de signalisation devant le monument à Émile-Nelligan de Roseline Granet (2005), square Saint-Louis, arrondissement du Plateau Mont-Royal © Ville de Montréal.



Pierre Bourgault, *Le Village imaginé* (2005), parc Marguerite-Bourgeoys, arrondissement du Sud-Ouest © Ivon Binet.



Deuxième enjeu : le soutien aux arts et à la culture

**Positionnement : Montréal,
métropole culturelle de création**

Montréal sera considérée comme
une ville :

- qui vise à assurer le développement
et la pérennité de son capital créatif;
- qui donne priorité à la création comme
vecteur majeur de développement
artistique et culturel;
- qui assume le leadership de
l'amélioration du financement des arts
et de la culture sur son territoire.

Le premier de ces moyens concerne
évidemment le respect de toute forme
de propriété intellectuelle. Même si cette
préoccupation est déjà très présente,
la Ville procédera à un examen de
l'ensemble de ses pratiques à cet égard.
Il en va de même dans le cas des lois sur
le statut de l'artiste.

Principales étapes franchies ou entreprises

**Évaluation des outils et pratiques internes
en place.**

**Avec la collaboration de la Direction du
contentieux, élaboration de licences de
droits afin de protéger les photographes
et artistes lors de l'utilisation d'œuvres et
d'images à des fins promotionnelles.**

16

La Ville, par son Conseil des arts autant
que par ses services, arrondissements
et sociétés paramunicipales, appuiera
les initiatives qui font en sorte que
Montréal continue de se démarquer
par sa créativité, par le risque artistique
et par le caractère innovateur de sa
production culturelle.

Un certain nombre de pistes doivent être
mises de l'avant pour que Montréal continue
de se distinguer comme une métropole cultu-
relle marquée par la créativité et l'innovation :

- valoriser l'innovation et le risque, qu'ils
proviennent des artistes de la relève, des
organismes culturels, des festivals ou des
grandes institutions;
- valoriser les échanges interculturels;
- favoriser la synergie entre les milieux
du savoir et de la recherche et les milieux
culturels, de même que les échanges
interdisciplinaires;
- encourager les projets liant les arts
et les technologies;
- favoriser la consolidation et le développe-
ment des festivals et événements axés sur
la création actuelle;
- assurer un meilleur soutien aux nouvelles
pratiques artistiques;
- donner les moyens aux organismes
d'accueillir des créateurs talentueux venus
d'ailleurs pour travailler à l'élaboration
d'œuvres originales dans tous les secteurs de
la création;
- favoriser, en rapport étroit avec le
programme des relations internationales de
la Ville, une meilleure connaissance de la
création montréalaise en vue d'en élargir la
visibilité, la diffusion et l'accueil;
- accueillir de grands forums culturels
internationaux.

*Événements culturels internationaux appuyés
par la Ville de Montréal*

En septembre 2005, 15^e Congrès et Festival
mondial des arts pour la jeunesse organisé par
l'Association internationale des théâtres pour
l'enfance et la jeunesse (ASSITEJ).

Appui de la Ville de Montréal à l'obtention du
Congrès de l'IETM (Informal European Theatre
Meeting, devenu le Réseau international des
arts du spectacle), qui aura lieu à Montréal en
mai 2007. Cette association regroupe les plus
importants diffuseurs culturels européens et se
réunit deux fois l'an. C'est la première fois que
l'IETM se réunit hors d'Europe¹².

En matière de cyberculture, en plus de la mise en œuvre des actions prévues dans sa *Stratégie de développement économique 2005-2010*, la Ville participera, en collaboration avec les milieux concernés et ses partenaires institutionnels, aux travaux d'une cellule permanente de veille, dans le but de s'assurer des conditions favorables à la consolidation et à l'essor de la cyberculture à Montréal et à la croissance de sa notoriété à l'échelle internationale.

Montréal occupe une place de choix, à l'échelle internationale, en matière de nouvelles technologies de l'information et des communications et de cyberculture. Il existe déjà, à l'échelle de la Communauté métropolitaine de Montréal, une grappe des Technologies de l'information et des communications, qui regroupe les principaux intervenants du milieu.

En complément des travaux de la Grappe, la Ville a pris l'initiative d'inviter ses partenaires gouvernementaux à poursuivre ensemble les efforts de développement et de promotion de Montréal comme ville numérique. À cet effet, il a été convenu de constituer une Table de concertation permanente réunissant des partenaires du secteur public¹⁴, afin de créer un lieu d'échange d'information et de concertation sur les organisations, les activités ainsi que sur la dynamique de la culture numérique à Montréal.

Initiatives du Conseil des arts de Montréal (CAM) à l'occasion de son 50^e anniversaire

Le CAM a concocté plusieurs projets spéciaux afin de marquer par l'innovation, le risque artistique et la créativité son 50^e anniversaire en 2006.

ARTS MÉDIATIQUES Création d'une oeuvre originale, diffusée sur Internet¹³, de l'artiste J. R. Carpenter en collaboration avec la galerie Oboro.

ARTS VISUELS Réalisation de la tournée de l'exposition *Œuvre de Prix : collection du Conseil des arts de Montréal* présentant les lauréats du Grand Prix du CAM depuis 1985.

Acquisition de 50 épreuves d'une gravure originale de l'artiste Denis Juneau.

CINÉMA Présentation dans différents festivals et salles de cinéma d'un film-hommage au Conseil du cinéaste d'animation Pierre Hébert.

DANSE Réalisation de la tournée des *Événements de la pleine lune* de Danse-Cité, à l'occasion de son 25^e anniversaire, qui réunit, selon le lieu de présentation, un nombre variable mais égal de danseurs et de musiciens. Artistes de la relève et de la maturité, les participants de ces performances improvisées sont, pour la danse, Louise Bédard, Marc Boivin, Nicolas Filion, Élinor Fueter, Andrew Harwood, Emmanuel Jouthe, Geneviève La, Daniel Soulières, Jonathan Turcotte, Catherine Viau et, pour la musique, Mélanie Auclair, Antoine Berthiaume, Nicolas Caiola, Michel F. Côté, Jean Derôme, Lori Feedman, Joane Héту, Diane Labrosse, Philippe Lauzier et Pierre Tanguay.

LITTÉRATURE Diffusion de dix séries de cartes postales de dix auteurs de *La relève littéraire de Montréal*. Il s'agit de Nicolas Dickner, Kim Doré, Nelly Arcan, Tania Langlais, Martine Desjardins, Marie-Hélène Poitras, Jeffrey Moore, Jason Camlot, Guillaume Vigneault et Serge Lamothe.

Présentation des *Mots de la relève*, une tournée de lectures publiques par ces auteurs dans le réseau montréalais de diffusion culturelle. Ce double projet est réalisé en collaboration avec l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ) et Montréal, capitale mondiale du livre 2005-2006.

MUSIQUE Présentation d'une oeuvre symphonique originale commandée à Emily Doolittle, une jeune compositrice de Montréal, qui a été créée le 19 mars 2007 par l'Orchestre métropolitain du Grand Montréal, sous la direction du chef Yannick Nézet-Séguin.

THÉÂTRE Présentation de l'activité *Les Levers de rideau* avant des représentations théâtrales du programme du Conseil des arts de Montréal en tournée. L'un de ces trois interprètes, Maxime Dé-nommé, Andrée Lachapelle ou Monique Miller, lit un extrait d'un des quarante textes d'auteurs québécois sélectionnés par le Centre des Auteurs dramatiques (CEAD). Cette tournée est présentée en collaboration avec le CEAD qui célèbre ses 40 ans et le réseau montréalais de diffusion culturelle.

Initiatives soutenues ou entreprises

Soutien à la création du nouveau Festival TransAmériques.

Soutien à la diffusion des artistes de la relève par le biais du réseau montréalais de diffusion culturelle notamment par les projets *Sacré Talent!* et *Arts Circuit*.

Création de nouvelles œuvres d'art public temporaires et permanentes (voir engagement 28).

Appui de la Ville de Montréal et du CAM au Forum jeunesse de l'île de Montréal pour le projet *Outiller la relève artistique montréalaise*.

Lancement du programme d'art public *Vill'Art-Marie* par l'arrondissement de Ville-Marie. Une œuvre de Roadsworth, *Légoïsme*, a été réalisée devant le Palais des congrès, au cours de l'été 2006.



Installations numériques dans l'espace public

ARS NATURA – Une installation immersive et interactive visible à la rotonde du métro Square-Victoria, de Yan Breuleux, concepteur et directeur artistique et Luc Lavergne, directeur technique du projet, réalisée en 2004 par la Société des arts technologiques [SAT] et les Muséums Nature de Montréal.

AFTER IMAGE / AFTER LANGUAGE La Ville a soutenu la réalisation de l'installation temporaire de *After Image/After Language* dans le bassin du parc LaFontaine.

After Image/After Language est une intervention audio et vidéo conçue par Madelon Hooykaas, Chantal duPont, et feu Elsa Stansfield, spécifiquement pour le paysage urbain de Montréal. L'intervention, réalisée par Hooykaas et duPont, prenait place sur deux sites à proximité l'un de l'autre : le bassin du parc LaFontaine et la galerie La Centrale sur le boulevard Saint-Laurent. Le travail des artistes est inspiré par des concepts de «géographie fluide» proposés initialement par R. Buckminster Fuller. Un troisième site d'intervention est sous-entendu, puisque l'œuvre s'inspire du dôme géodésique le plus large au monde, la Biosphère sur l'Île Ste-Hélène au parc Jean-Drapeau.

Principales étapes franchies ou entreprises

Soutien financier de 25 000 \$ accordé à la Société des arts technologiques [SAT], en 2005, pour la réalisation des études visant l'agrandissement et le réaménagement de son immeuble situé au 1195, boulevard Saint-Laurent au cœur du Quartier des spectacles.

Création en avril 2006 d'une Table de concertation permanente en matière de cyberculture, regroupant les intervenants publics concernés.

En plus d'effectuer un suivi des travaux de la Grappe des TIC, la Table a produit un premier document, publié en janvier 2007, qui dresse un portrait de la situation des arts numériques à Montréal. Ce document est disponible sur le site Internet Culture de la Ville.





Ars Natura (2004-2007), Société des arts technologiques (SAT), près de la sortie sud du métro Square-Victoria. A. Oriflamme soulignant le 50^e anniversaire du Conseil des arts de Montréal. B. After Image / After Language. Hoojkaas/ Stansfield/ duPont, parc LaFontaine, septembre 2006. © Guy L'Heureux. C. SIMONIN, Francine, To Be or Not, 1990. Estampe-eau-forte, 1994. Présentée dans le réseau des diffuseurs culturels municipaux lors de l'exposition Oeuvres de Prix; Collection du Conseil des arts de Montréal © Guy L'Heureux. D. After Image / After Language. Hoojkaas/ Stansfield/ duPont, parc LaFontaine, septembre 2006.

18

En concertation avec son Conseil des arts et ses partenaires gouvernementaux, la Ville contribuera à la définition et à la mise en œuvre d'un plan de développement à long terme des festivals et événements culturels montréalais, de portée internationale, axés sur la diffusion de la création actuelle.

19

En concertation avec ses partenaires publics et Tourisme Montréal, la Ville contribuera à la définition et à la mise en œuvre d'un plan de développement à long terme des grands festivals culturels montréalais.

Principales étapes franchies ou entreprises

En prévision de *Montréal, métropole culturelle – Rendez-vous novembre 2007*, travaux conjoints avec le Conseil des arts de Montréal et Tourisme Montréal, en vue de tracer un portrait de la situation actuelle des festivals à Montréal.

Le document qui en résultera, en 2007, permettra de faciliter une réflexion de tous les partenaires du *Rendez-vous* sur les festivals comme plateforme majeure de diffusion culturelle à Montréal et à l'étranger.

Anniversaires soulignés en 2006

Le Festival du Nouveau Cinéma, le plus ancien des festivals de l'heure, pour ses 35 ans.

Le Festival des Films du Monde, que l'on remarque entre autres pour son animation urbaine qui touche des milliers de cinéphiles, a fêté ses 30 ans.

Le Festival Nuits d'Afrique qui, en 20 ans, a su se bâtir une réputation importante en présentant des musiques du monde.

Coup de cœur francophone qui, en 20 ans, s'est développé une notoriété internationale en promotion et en diffusion de la chanson francophone.

Le Festival Fantasia qui, depuis 10 ans, est devenu le chef de file de la promotion et de la diffusion des films de science-fiction.

Des événements de la relève qui ont célébré leurs 5 ans

Le Festival Voix d'Amérique dirigé par Les Filles électriques, est le plus important festival de «spoken word» au Canada. Le «spoken word» est une nouvelle forme d'expression musicale dans laquelle les mots, la poésie ou l'histoire sont parlés plutôt que chantés.

Le Festival International de Musique Pop Montréal, spécialisé en musique émergente, présente le meilleur et le plus innovateur du talent indépendant de la musique montréalaise et d'ailleurs.

Vasistas, un événement produit par le Théâtre La Chapelle permettant au public d'aller à la découverte de nouvelles pratiques artistiques.

20

La Ville fera confirmer l'autonomie juridique du Conseil des arts de Montréal, liée aux responsabilités qui lui sont attribuées, soit le soutien à des organismes artistiques professionnels à but non lucratif, le soutien au développement disciplinaire et la reconnaissance de l'excellence.

Dans l'esprit de l'engagement 20 de la Politique de développement culturel, le conseil d'agglomération de Montréal, sur recommandation du conseil municipal de Montréal, a demandé à l'Assemblée nationale de modifier la Charte de la Ville¹⁵.

En décembre 2006, l'Assemblée nationale du Québec a modifié la Charte de la Ville de Montréal de manière à permettre au Conseil des arts de Montréal (CAM) de décider de façon autonome des bénéficiaires de ses subventions et ce, dans le respect des orientations stratégiques adoptées par le conseil d'agglomération.

Principales étapes franchies ou entreprises

Demande de modification à la Charte de la Ville en avril 2006, par le conseil d'agglomération.

Adoption de modifications par l'Assemblée nationale du Québec en décembre 2006, qui confirment le droit du CAM de décider de façon autonome des bénéficiaires de ses subventions et ce, dans le respect des orientations stratégiques adoptées par le conseil d'agglomération.

La Ville instituera un mécanisme administratif permanent de coopération entre les milieux culturels et les instances de la Ville afin de s'assurer que les enjeux pertinents fassent l'objet d'échanges réguliers et d'un suivi approprié.

Mis sur pied en avril 2006, le Groupe permanent de concertation culturelle a pour objectif de créer un lieu permanent d'échanges afin de favoriser la concertation des acteurs culturels municipaux concernés (arrondissements, services corporatifs, Conseil des arts) avec les milieux culturels montréalais. Le programme de travail découlera principalement des engagements de la Politique de développement culturel de la Ville. De plus, le rapport du Comité directeur sur l'harmonisation des programmes entre le Conseil des arts de Montréal, le Service du développement culturel et les arrondissements, déposé en juillet 2003, sera un outil de travail important. Plus globalement, la création de ce lieu permanent d'échanges facilite le développement d'un réflexe de partage d'information et de concertation entre les participants.

Principales étapes franchies ou entreprises

Création en avril 2006 du Groupe permanent de concertation culturelle. Des représentants des arrondissements, du service corporatif chargé du développement culturel et du Conseil des arts de Montréal y participent ainsi que des intervenants des milieux culturels, désignés par Culture Montréal. Le premier thème majeur abordé fut celui de l'interculturalisme.



Le financement des arts et de la culture

Le Conseil des arts de Montréal

22

La Ville poursuivra son effort d'augmentation du budget du Conseil des arts de Montréal, amorcé en 2003. Toutefois, cet effort sera lié à une amélioration significative de son cadre fiscal actuel.

Organismes soutenus par les programmes de subventions offerts par le Conseil des arts de Montréal¹⁶

EN 2005 292 organismes se sont partagés la somme de 8 635 685 \$.

EN 2006 289 organismes se sont partagés la somme de 8 621 035 \$.

Principales étapes franchies ou entreprises

Augmentation récurrente de 500 000 \$ au budget 2005 passant ainsi de 9,5 M \$ à 10 M \$.

En 2006, maintien du budget annuel de 10 M \$ alloué au CAM.

En décembre 2006, une somme de 200 000 \$ est versée pour la prise en charge de responsabilités liées aux artistes des communautés issues de l'immigration et aux jeunes organismes culturels ainsi que pour la relance des Prix Arts-Affaires.

La Communauté métropolitaine de Montréal

23

La Ville fera une priorité de l'obtention d'une contribution financière de la Communauté métropolitaine de Montréal au financement des arts et de la culture. Cette contribution s'appliquera particulièrement aux grandes institutions culturelles montréalaises ainsi qu'aux grands festivals. En ce qui concerne les organismes artistiques, par souci d'efficacité et de cohérence, cette contribution devra être confiée au Conseil des arts de Montréal.

« Le financement des arts et de la culture est l'affaire de tous et je ne peux que souhaiter une collaboration future de mes collègues de la Communauté métropolitaine afin qu'ils contribuent aussi à l'effort collectif et viennent soutenir les créateurs de notre métropole. »

— M. Gérald Tremblay, maire de Montréal, à l'occasion de la remise du Grand prix du Conseil des arts de Montréal le 28 février 2006.

1. Que la Ville de Montréal demande à la Communauté métropolitaine de Montréal de reconnaître la pertinence d'un financement régional en consentant un soutien financier aux grandes institutions culturelles et aux événements à caractère métropolitain.
2. Que la Ville de Montréal demande à la Communauté métropolitaine de Montréal de créer un groupe de travail et lui confie le mandat de revoir le financement des grandes institutions culturelles et des événements à caractère métropolitain, d'en établir la liste et les caractéristiques ainsi que d'en déterminer les ressources financières nécessaires.

— Recommandations de la Commission permanente du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie le 7 avril 2005.

Principales étapes franchies ou entreprises

Présentation d'un état de situation et de pistes de réflexion sur le soutien financier aux grandes institutions culturelles à caractère métropolitain en mars 2005¹⁷.

Consultation publique et recommandations de la Commission permanente du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie en avril 2005.

Déclarations publiques du maire de Montréal afin de sensibiliser ses collègues de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Les gouvernements

24

La Ville fera une priorité, dans ses relations avec les gouvernements du Québec et du Canada, de l'augmentation des budgets de leur conseil des arts respectif car toute augmentation le moins significative de leur budget aurait des retombées immédiates substantielles sur des centaines d'organismes culturels montréalais.

« En novembre dernier, le gouvernement du Canada a déclaré son intention de doubler le budget attribué au Conseil des Arts du Canada d'ici trois ans. J'espère que le gouvernement de M. Harper compte tenir cette promesse car une telle initiative serait d'un grand secours pour de nombreux groupes d'artistes à Montréal, comme vous le savez mieux que quiconque. »

— M. Gérald Tremblay, maire de Montréal, à l'occasion de la remise du Grand prix du Conseil des arts de Montréal le 28 février 2006.

Principales étapes franchies ou entreprises

Adoption d'une motion au conseil municipal en novembre 2005 afin d'appuyer la proposition de la Coalition canadienne des arts qui demandait une augmentation du budget du Conseil des Arts du Canada (CAC)¹⁸.

Inscription de cette préoccupation dans le mémoire pré-budgétaire de la Ville de Montréal présenté au gouvernement du Canada en avril 2006.

La Ville soutiendra le gouvernement du Québec dans sa volonté d'encourager les citoyens et les entreprises, par des mécanismes appropriés, à investir davantage en matière artistique et culturelle.

Placements Culture¹⁹

Le programme vise à inciter les particuliers, les sociétés et les fondations du Québec à donner plus généreusement aux organismes à but non lucratif (OBNL) des domaines de la culture et des communications. Pour ce faire, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) accorde des subventions de contrepartie qui s'ajoutent aux dons et contributions recueillis par les organismes auprès de donateurs et de fondations et ce, pour constituer des fonds de dotation et des fonds de réserve.

Bénévoles d'affaires²⁰

Le Conseil des arts Montréal appuie, à titre de partenaire aux côtés de Centraide et de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, le projet Bénévoles d'affaires (BA). La mission de BA est de faciliter et d'améliorer la qualité de l'implication des gens d'affaires au sein d'OBNL. BA répond ainsi à une demande double : celle de la communauté d'affaires qui souhaite transmettre bénévolement ses connaissances et compétences au sein d'organismes, et celle des OBNL qui ont besoin d'expérience et de savoir-faire complémentaires pour mener à bien leur propre mission. BA est un organisme autonome et indépendant qui se développe avec l'appui de nombreux partenaires issus des milieux des affaires, communautaires, culturels et gouvernementaux.

Principales étapes franchies ou entreprises

La Ville appuie l'initiative Placements Culture, lancée en 2005, par la ministre de la Culture et des Communications du Québec, Mme Line Beauchamp.

Le Conseil des arts de Montréal participe, à titre de partenaire, au projet Bénévoles d'affaires pour les organismes culturels.

Par ailleurs, pour souligner l'importance du leadership du milieu des affaires en matière de développement culturel, le Conseil des arts de Montréal relancera, à compter de 2006, les Prix Arts-Affaires, dont l'objectif est de reconnaître l'appui apporté par le milieu des affaires montréalais aux arts et à la culture ainsi qu'à inciter d'autres individus et entreprises à s'engager activement dans cette voie.

La relance des Prix Arts-Affaires de Montréal est une initiative du Conseil des arts de Montréal et de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, en collaboration avec le quotidien *Le Devoir*, en vue de récompenser les sociétés d'affaires et les individus qui ont apporté leur soutien à des organismes artistiques et culturels montréalais.

Les récipiendaires des Prix Arts-Affaires de Montréal 2006 sont :

- Québecor inc./catégorie Grande entreprise (500 employés et plus) pour sa contribution à la Société des directeurs des musées montréalais, pour la Journée des musées montréalais, à la Société pour l'avancement de la chanson d'expression française et au Théâtre du Rideau Vert.
- La Caisse populaire Desjardins du Mont-Royal/catégorie Petites et moyennes entreprises (250 employés et moins) pour son alliance avec le Laboratoire nouveaux médias OBORO.
- Alvin Segal, président et chef de la direction, Vêtements Peerless Clothing inc./Personnalité Arts-Affaires pour son soutien au Centre des arts Saidye Bronfman.
- Une mention d'excellence a également été accordée au cabinet d'avocats Fasken Martineau pour son implication active auprès du milieu des arts depuis plusieurs années et sa contribution exemplaire au Quartier Éphémère.

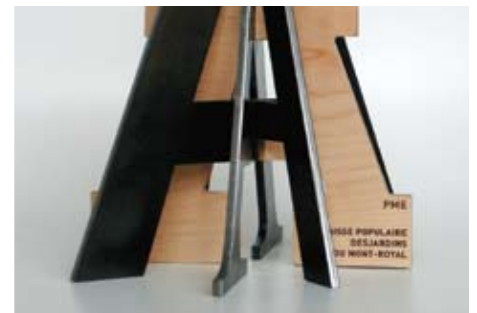
Le concours de design des Prix Arts-Affaires

L'œuvre d'art choisie pour féliciter les gagnants des Prix Arts-Affaires est une création de Rita, atelier multidisciplinaire de design, composé de Stéphane Halmaï-Voisard, Karine Corbeil et Francis Rollin.

Principales étapes franchies ou entreprises

Relance en 2006 des Prix Arts-Affaires par le Conseil des arts de Montréal et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, avec l'appui financier de la Ville de Montréal.

Bourse de 10 000 \$ accordée par le CAM à Rita, atelier multidisciplinaire de design, lauréat du concours de design de prix Arts-Affaires.



Prix Arts-Affaires © Rita, 2006.

La Ville s'engage à tracer, avec le milieu et ses partenaires du grand Montréal, un plan structuré et cohérent de développement de l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel. Dans un premier temps, ce plan sera axé autour des priorités retenues par le Forum métropolitain de l'industrie cinématographique, soit la création du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec, localisé à Montréal, ainsi que d'un fonds public – privé d'investissement dans les productions.

Suite au Forum métropolitain de l'industrie cinématographique (FMIC) qui s'est déroulé en novembre 2004, des démarches ont été entreprises pour la mise sur pied à la fois du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ)²¹ et d'un Fonds d'investissement dans les productions. Le BCTQ est maintenant une réalité, puisqu'il est pleinement opérationnel et qu'il exerce l'ensemble de son mandat depuis mai 2006. Par ailleurs, les travaux d'évaluation en vue de la création d'un Fonds d'investissement se poursuivent au gouvernement du Québec.

À propos du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec

Le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec est basé à Montréal et il se compose d'une équipe de 8 personnes. Il est à même de jouer pleinement son double rôle : attirer davantage de productions et d'occasions d'affaires internationales et réaliser des projets porteurs pour consolider le développement à long terme de l'industrie. Le BCTQ bénéficie du soutien financier de tous les niveaux de gouvernement et du secteur privé. La Ville de Montréal s'est engagée à contribuer 100 000 \$ par année (environ 5% du budget du BCTQ) pour les trois premières années d'opération. Par ailleurs, la Communauté métropolitaine de Montréal reconnaît formellement le BCTQ comme le siège de la grappe de la production cinématographique et audiovisuelle et fournit 200 000 \$ par année pendant trois ans, spécifiquement pour la réalisation des projets porteurs et bénéfiques à l'ensemble de l'industrie.

Le BCTQ travaille de façon très étroite (accueil des producteurs, développement stratégique de l'industrie et de la grappe, etc.) avec le Bureau du cinéma et de la télévision de Montréal²², qui conserve de façon exclusive son rôle de coordination et de soutien logistique à l'ensemble des tournages qui se font sur le territoire de la Ville.

Depuis mai 2006, le BCTQ a plusieurs réalisations : recrutement d'un nombre significatif de membres, développement de nouveaux outils de promotion et de communication, tournées promotionnelles aux États-Unis, leadership et implication dans les dossiers majeurs de l'industrie (crédits d'impôt, relations de travail, etc.).

Principales étapes franchies ou entreprises

Mise en opération, en mai 2006, du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ) dont les bureaux sont localisés à Montréal, avec l'appui financier, notamment, de la Ville de Montréal et de la CMM.

À l'occasion des consultations publiques, plusieurs organismes ont interpellé la Ville à propos de la situation précaire d'un certain nombre d'établissements qui diffusent la culture *alternative* : bars, petites salles, etc. Les préoccupations sont diverses : coût des loyers lié au développement immobilier, représentation au Partenariat du Quartier des spectacles, affichage. Même si la Ville est déjà en action dans certains de ces cas, elle souhaite amorcer avec ce milieu une collaboration stable et fructueuse et appuiera la création d'une association de ces lieux de diffusion.

L'Association des petits lieux d'art et de spectacles²³ (APLAS) a pour mission de regrouper les petits lieux d'art et de spectacles, les artistes qui y pratiquent leur art et les personnes susceptibles de les appuyer afin de favoriser la concertation et l'action des acteurs oeuvrant dans ce milieu. L'APLAS veut aussi sensibiliser le public en général, les associations du milieu culturel et les administrations publiques à l'importance de la contribution de ses membres au développement des arts et de la culture.

« Les petits lieux d'art et de spectacles font partie intégrante de cette base et il faut absolument les aider dans leur mission qui est de soutenir les artistes de la relève ou en émergence. »
— Mme Jannick Langlais, présidente de l'APLAS
le 12 mai 2006.

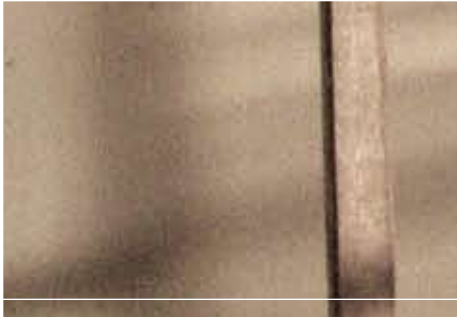
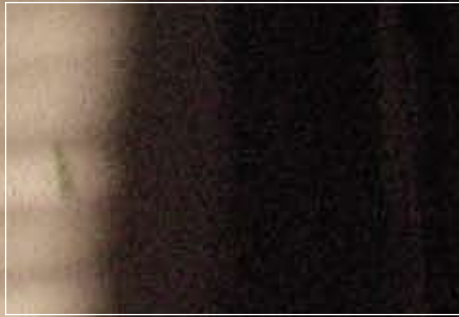
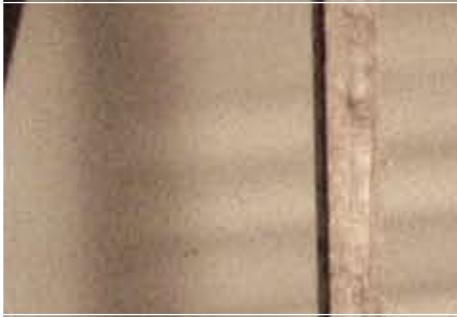
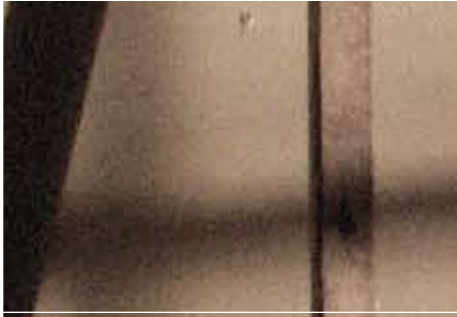
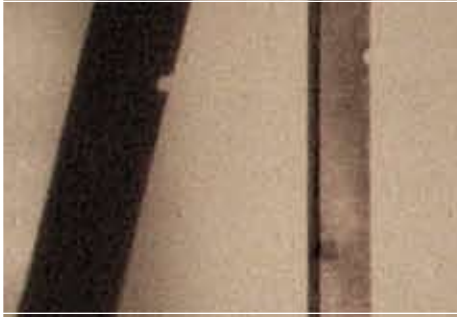
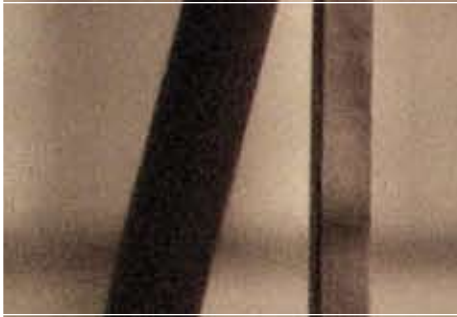
Principales étapes franchies ou entreprises

Appui de la Ville au colloque *Les Bazareries* en 2005.

Mise en place d'un projet d'affichage pour la culture *alternative* dans le Quartier des spectacles.

Appui au Salon de la musique indépendante de Montréal tenu les 25 et 26 novembre 2006.

Soutien de la Ville à l'APLAS pour une étude en vue de cartographier les petits lieux d'art et de spectacles sur le territoire montréalais.





Les équipements culturels

Même si les milieux culturels sont d'abord et avant tout préoccupés par le contenu, il est tout de même indispensable de s'assurer que créateurs, artistes et artisans puissent travailler dans des lieux qui mettent en valeur leurs talents et qui incitent les citoyens à participer à cette célébration de la création. À cet égard, en plus de son mandat d'aménagement du territoire et de sa responsabilité culturelle, la Ville apporte également sa contribution financière.

Le Forum des équipements culturels

La Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications du Québec ont créé conjointement le Forum des équipements culturels, dans le but de planifier de manière concertée le développement des équipements culturels publics et privés à Montréal. Les interventions du Forum prennent principalement deux formes : le financement d'études (études sectorielles, stratégiques, études de besoins et de faisabilité) et le financement de projets d'équipements culturels.

Plusieurs projets importants sont financés par le Forum. Le nouveau Théâtre de Quat'Sous et le déménagement des Ateliers de danse moderne de Montréal dans un immeuble situé à l'angle des rues Sainte-Catherine et Clark en font partie. Il en va de même de deux futurs lieux municipaux de diffusion culturelle : la maison de la culture de Rivière-des-Prairies et celle de Villeray, dans l'actuel Centre Jean-Marie-Gauvreau, au 911, rue Jean-Talon Est.

L'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) et les Conservatoires : des annonces attendues et bien accueillies

Dévoilement des esquisses des futurs conservatoires de musique et d'art dramatique de Montréal le 22 juin 2006 par la ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp. Les conservatoires seront aménagés de façon permanente au 4750, avenue Henri-Julien. Les travaux s'échelonnent sur 30 mois et coûteront près de 45 M \$ au gouvernement du Québec.

Annnonce par le premier ministre Jean Charest et la ministre Line Beauchamp de la future salle de concert de l'Orchestre symphonique de Montréal, qui sera érigée sur l'esplanade est de la Place des Arts. Ce nouvel équipement culturel majeur pour Montréal sera réalisé en partenariat public-privé. La nouvelle salle de concert comprendra 1900 sièges, un plateau pouvant accueillir jusqu'à 200 choristes et 120 musiciens. Le budget de réalisation est de l'ordre de 105 M \$.

« [...] deux projets majeurs qui connaissent un dénouement heureux et qui viennent confirmer le statut de Montréal comme métropole culturelle ». — M. Jean Charest, premier ministre du Québec, lors de la conférence de presse du 27 juin 2006.

Principales étapes franchies ou entreprises

Ouverture de la maison de la culture Maison-neuve en septembre 2005.

Ouverture de la maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord en mai 2006.

Ouverture de la bibliothèque interculturelle de Côte-des-Neiges en octobre 2006.

Les ateliers d'artistes

27

La Ville se donnera – en étroite collaboration avec les arrondissements concernés et ses autres partenaires – un plan d'action et des outils permettant d'intervenir pour consolider et développer les ateliers d'artistes et d'artisans, avec ou sans espace habitable, particulièrement dans les quartiers centraux, en favorisant notamment l'accès à la propriété pour les artistes.

Soutien aux ateliers d'artistes et d'artisans

La Ville accorde des subventions aux artistes professionnels en arts visuels et en métiers d'arts pour l'occupation d'un immeuble non résidentiel utilisé comme atelier d'artistes pour la production d'œuvres originales, de recherche ou d'expression. En 2006, quelque 600 artistes se sont partagés plus de 250 000 \$.

Principales étapes franchies ou entreprises

Janvier 2006 : dépôt d'un diagnostic et d'un plan d'action portant sur les ateliers d'artistes.

31 janvier 2006 : mise sur pied par M. Benoit Labonté, membre du comité exécutif et maire de l'arrondissement de Ville-Marie, d'un Comité d'urgence pour sauver l'Usine Grover.

Mai 2006 : dépôt du rapport émanant du Comité d'urgence pour sauver l'Usine Grover, qui recommande notamment la création d'un organisme sans but lucratif (*Espaces créatifs Montréal*) dont le rôle serait « d'offrir soutien et financement à la revitalisation de projets immobiliers à caractère culturel ».

Novembre 2006 : présentation du diagnostic et du plan d'action pour les ateliers d'artistes aux membres de la Commission du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie, en vue d'une étude publique le 21 mars 2007.



Troisième enjeu : la qualité culturelle du cadre de vie

Positionnement : Montréal, ville marquée par la qualité de l'intervention culturelle

Montréal sera considérée comme une ville :

- qui considère qu'une préoccupation constante de qualité dans l'aménagement de son territoire constitue un geste culturel;
- qui fait place à la culture dans ses stratégies et ses projets, sur tout son territoire;
- qui a réalisé le projet du Quartier des spectacles, de manière équilibrée et concertée.

Le patrimoine

Le patrimoine fait l'objet d'une politique distincte²⁴.

La Ville tracera, en collaboration avec les arrondissements, un plan global d'intervention en art public, qui inclura un programme d'acquisition de nouvelles œuvres et des actions de conservation et d'intégration des arts à l'architecture pour tous les projets municipaux de construction.

En plus de favoriser l'acquisition de nouvelles œuvres, le Bureau d'art public voit à la conservation des œuvres de la collection municipale. Notons, par exemple, la restauration complète du stable d'Alexander Calder, *Man, Three Disks (L'Homme)* situé au parc Jean-Drapeau, l'œuvre de Linda Covit, *Theatre for Sky Blocks*, dans l'arrondissement de Lachine et l'important chantier du *Monument à Sir George-Étienne-Cartier* au parc du Mont-Royal. Dans ce dernier cas, les travaux se poursuivront jusqu'à la fin de 2007.

En prévision du 40^e anniversaire de l'exposition universelle de 1967, des travaux sont effectués au parc Jean-Drapeau. En 2006, la *Puerta de l'Amistad*, de Sebastián a été restaurée. Les travaux de restauration du mât totemique Kwakwaka'wakw (Kwakiutl) de Henry et Tony Hunt, ainsi que du *Phare du Cosmos* de Yves Trudeau seront complétés en 2007.

Les œuvres de Ju Ming à Montréal

Extraites de la série *Taichi*, dix-neuf œuvres de l'artiste taiwanais Ju Ming sont présentées en trois lieux stratégiques depuis l'automne 2006 : au parc du Mont-Royal, près du Lac-aux-Castors, un endroit propice à la détente et à la contemplation, à l'agora du square Victoria dans le Quartier international de Montréal (QIM), où les sculptures font figure de repère urbain et aux Quais du Vieux-Port, un environnement marqué par l'histoire et très fréquenté.

Taichi a fait l'objet de nombreuses présentations publiques notamment à Bruxelles, à Berlin, à Paris et au Luxembourg. Cette exposition temporaire de l'artiste Ju Ming est une initiative de M. François Odermatt, Montréalais et grand collectionneur. Elle bénéficie du soutien financier de Power Corporation du Canada et des courtiers en assurance Integro et est le fruit d'une collaboration entre la Ville de Montréal, le Société du Vieux-Port de Montréal et le QIM.

Principales étapes franchies ou entreprises

Nouvelles œuvres d'art public²⁵:

- au parc Marguerite-Bourgeoys, dans l'arrondissement du Sud-Ouest (Pierre Bourgault);
- à la nouvelle maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord (Isabelle Hayeur);
- à la bibliothèque interculturelle de Côte-des-Neiges, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (Nicolas Baier);
- à la maison de la culture Maisonneuve, dans l'arrondissement de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve (Édouardo Aquino);
- au parc Molson, dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite Patrie (Jean-Pierre Morin);
- au square Saint-Louis, dans l'arrondissement le Plateau-Mont-Royal (Roseline Granet);
- au carrefour giratoire de l'Île-des-Sœurs, dans l'arrondissement de Verdun (Michel Goulet);
- devant le nouveau centre communautaire intergénérationnel de l'arrondissement d'Outremont (Roberto Pellegrinuzzi).

Concours public pour souligner les 75 ans du Jardin botanique de Montréal. L'œuvre choisie, *En regardant les pommiers*, de Jocelyne Allouche, sera inaugurée en 2007.

Participation, en 2006, au corridor culturel du Quartier International de Montréal en partenariat avec la Banque Nationale du Canada. Les artistes : Isabelle Hayeur, Michel Goulet, Dominique Blain.

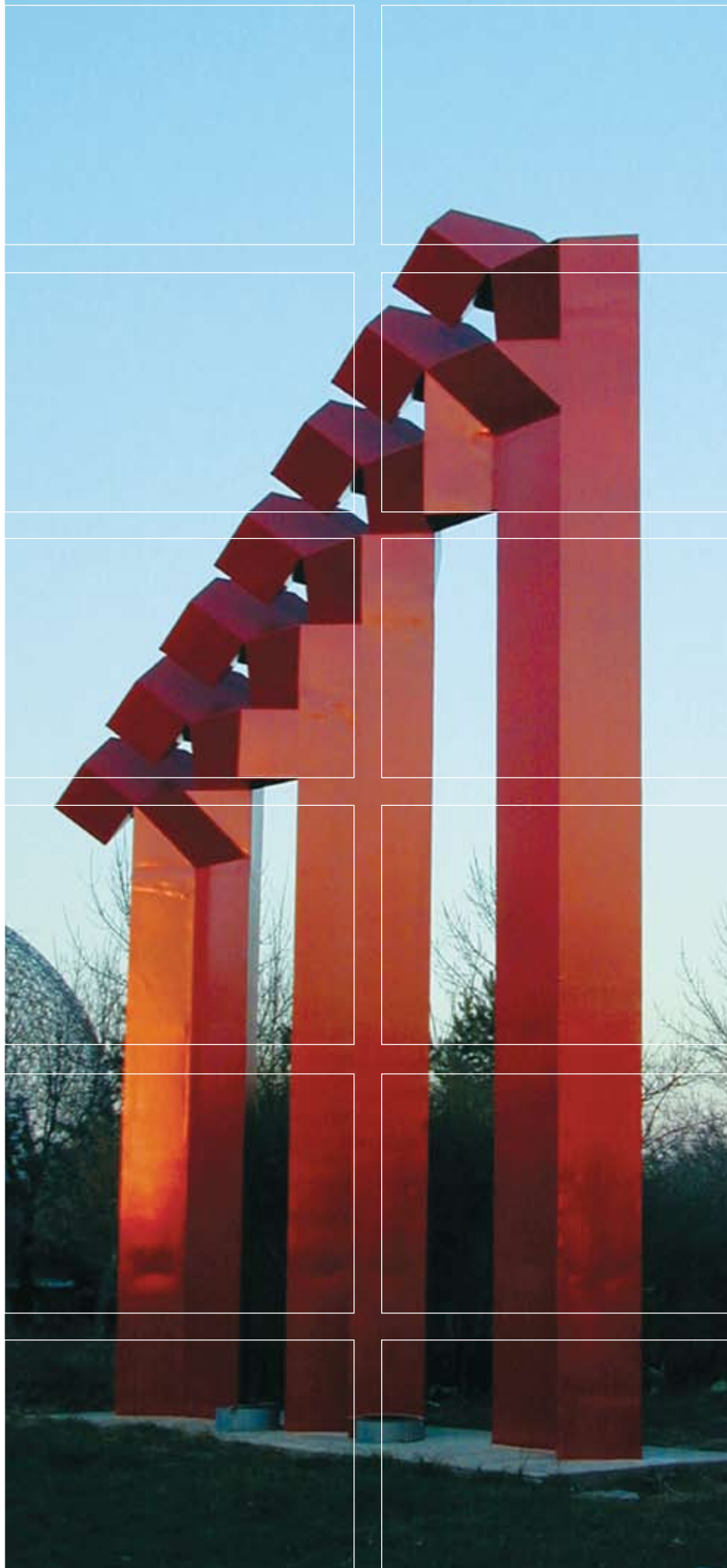
Début des travaux de rédaction du plan global d'intervention en art public. Ces travaux se termineront au cours de l'année 2007.

Lancement en juin 2006 du programme d'art public *Vill'Art Marie* par l'arrondissement de Ville-Marie. Réalisation de *Légoïsme* de Roadsworth devant le Palais des congrès de Montréal.

Lancement en octobre 2006 de l'initiative *L'art public dans les arrondissements montréalais*. Douze arrondissements s'y sont inscrits. Les œuvres seront réalisées et visibles pour le public au cours de l'année 2007.

Lancement de deux nouveaux concours : commémoration de Mme Berthe Louard, dans l'arrondissement d'Achamps-Cartierville et *Give Peace a Chance*, à l'entrée Peel du parc du Mont-Royal.

Soutien à la réalisation d'installations temporaires d'œuvre d'art sur le domaine public : projets de Sylvie Fraser, de NIPpaysage, de l'Atelier in situ, de Madelon Hooykaas/Chantal duPont, de Roadsworth, de Joanna Empain, ainsi que de Ju Ming (voir encadré).



La Ville améliorera l'intégration du design à ses pratiques – qu'il s'agisse d'aménagement d'espaces publics, de nouveaux immeubles, de réfection routière ou de mobilier urbain – tout en poursuivant son effort de promotion du design auprès des citoyens et de ses partenaires institutionnels ou privés, de même que son travail de positionnement de Montréal comme ville de design à l'échelle mondiale.

Montréal est la seule ville d'Amérique du Nord à avoir mis en place, dès 1991, un commissariat exclusivement consacré au développement et à la promotion du design. Rappelons que le design est une force dynamique de la vie culturelle et économique de Montréal avec plus de 20 000 emplois et des retombées économiques annuelles de plus de 750 M \$.

Quelques institutions vouées à la promotion et à la diffusion du design à Montréal

- Le Centre Canadien d'Architecture
- Le Centre de design de l'Université du Québec à Montréal
- Le Musée des Beaux-Arts de Montréal, collections des arts décoratifs
- L'Institut de design Montréal

Montréal, ville UNESCO de design

L'Alliance globale pour la diversité culturelle a désigné Montréal « Ville UNESCO de design » au sein de son Réseau des villes créatives, le 17 mai 2006. Montréal devient ainsi la première ville d'Amérique du Nord à faire partie du réseau de Villes UNESCO de design, après Buenos Aires (août 2005) et Berlin (novembre 2005). Par cette distinction, l'UNESCO reconnaît l'effort et la motivation des secteurs public et privé ainsi que le potentiel de développement économique et social de Montréal dans le domaine du design.

Les Dialogues de Griffintown

Du 23 au 26 octobre 2006, dans le cadre de la planification détaillée du secteur Griffintown prévue au Plan d'urbanisme, la Ville de Montréal, selon une collaboration établie entre l'arrondissement du Sud-Ouest et le bureau Design Montréal, a organisé un atelier de design urbain assorti d'activités d'animation et de diffusion grand public. L'organisation de cet atelier se situe en continuité avec les exercices d'idéation (« charrettes ») réalisés en 2003 et en 2004 sous la coordination de l'arrondissement du Sud-Ouest.

L'atelier a réuni trois équipes de professionnels en aménagement (architecture, design, design urbain, paysage, urbanisme, etc.), assistées de concepteurs en art et en communication, sélectionnées à la suite d'un appel public de candidatures. Leur mandat consistait à réfléchir à des stratégies urbaines et à élaborer des propositions conceptuelles illustrant des perspectives d'aménagement novatrices sur l'un des trois sites d'intervention ciblés du secteur.

« L'Alliance globale de l'UNESCO a créé le Réseau des villes créatives pour soutenir le pluralisme culturel et faire de la créativité un moteur essentiel du développement économique et social. Ce réseau cherche à favoriser le développement en exploitant le potentiel des industries culturelles locales à travers des partenariats entre les secteurs public et privé, l'échange de bonnes pratiques et le partage de connaissances à l'échelle internationale. En utilisant ce réseau comme plateforme principale, les villes mettent en commun leurs expériences et s'entraident en vue de renforcer les capacités locales et d'accroître la diversité des produits culturels proposés sur les marchés nationaux et internationaux. »

— M. Indrasen Vencatachellum, directeur par intérim de la Division des Arts et de l'Entreprise culturelle, UNESCO, 17 mai 2006.



Les Dialogues de Griffintown, 2006 © Atelier In Situ.

Principales étapes franchies ou entreprises

Création de Créativité Montréal à l'hiver 2005. Répondant à un appel d'offres de la Ville de Montréal, l'organisme indépendant Communication Design Montréal poursuit le travail entrepris par *Commerce Design Montréal*. Rappelons que la Ville de Montréal a mené pendant dix ans le concours *Commerce Design Montréal* qui a permis d'améliorer la qualité du design des commerces montréalais et de positionner la Ville comme métropole du design en émergence.

Ouverture du siège social de l'International Design Alliance (IDA) à Montréal en mai 2005.

Création en janvier 2006 du Bureau Design Montréal, une unité de coordination et d'expertise, qui a pour mandat de mettre en œuvre le plan d'action municipal articulé autour de l'amélioration du « design de la ville » et de l'affirmation de Montréal comme « ville de design », de manière à améliorer l'intégration du design dans la réalisation des projets.

Réalisation, en mars 2006, d'un concours de design urbain pour la revitalisation du boulevard Décarie, en collaboration avec l'arrondissement de Saint-Laurent.

Désignation de Montréal au titre de « Ville UNESCO de design » en mai 2006.

Les Nations Unies (UN Habitat) sélectionnent, en octobre 2006, *Commerce Design Montréal* comme l'une des 48 meilleures pratiques parmi les 703 candidatures soumises provenant de 88 pays au *2006 Dubai International Award for Best Practices to Improve the Living Environment*.

Réalisation de l'Atelier de design urbain « Les dialogues de Griffintown », en collaboration avec l'arrondissement du Sud-Ouest, à l'automne 2006.

Montréal exporte *Commerce Design Montréal* à Marseille, en décembre 2006. À ce jour, quatre licences ont été accordées à la demande de Saint-Étienne, de Lyon et de Marseille en France et du District de Times Square à New-York.



Les pôles culturels

30

Avec comme objectif d'enrichir les expériences en matière d'art, de culture et de patrimoine vécues par les Montréalais au cours de la découverte de leur ville et de renforcer l'attrait de Montréal comme métropole culturelle, la Ville mettra en œuvre un plan d'intervention stratégique sur les pôles culturels, qui proposera les moyens de mettre en valeur les pôles existants ainsi qu'un programme de développement de nouveaux pôles, en concertation avec chacun des arrondissements et des partenaires concernés.

Compte tenu des ressources disponibles, il a été convenu d'accorder la priorité à la consolidation du projet du Quartier des spectacles, premier pôle culturel de Montréal. Les autres pôles culturels centraux, qui constituent également des pôles touristiques, le Vieux-Montréal, le Vieux-Port et le secteur du Parc olympique, font déjà l'objet d'investissements importants. En ce qui concerne les pôles culturels à développer ou à consolider, sur l'ensemble du territoire montréalais, ils feront l'objet de réflexions additionnelles au cours de 2007 et 2008.

Principales étapes franchies ou entreprises

Réalisation d'une première étude sur les pôles culturels en 2005.

Le Quartier des spectacles de Montréal

31

La Ville fera de la réalisation du Quartier des spectacles une priorité stratégique. Ce projet collectif sera mis en œuvre dans une perspective de développement culturel et d'équilibre entre les fonctions, et sera développé en vue d'en faire un lieu convivial pour les Montréalais et une destination culturelle internationale.

Le Quartier des spectacles de Montréal :

- Au cœur de Montréal au carrefour de la « main » commerciale, la rue Sainte-Catherine et de la « main » historique, le boulevard Saint-Laurent.
- Une superficie de 9,3 hectares délimitée par les rues Sherbrooke, Berri et City Councillors et le boulevard René-Lévesque.
- 456 entreprises culturelles, dont 30 salles offrant plus de 28 000 sièges.
- Une concentration de plus de 75 lieux de diffusion culturelle.
- Plus de 7 500 emplois reliés à la culture, allant de la formation à la diffusion, en passant par la création et la production culturelle.

Partenariat du Quartier des spectacles de Montréal

Le Partenariat est un organisme à but non lucratif créé en juin 2003 et composé de 24 membres qui proviennent des milieux de la culture, de l'immobilier, de l'éducation, des affaires ainsi que des résidents, la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec. Sa mission est de promouvoir une vision de développement axée sur la mise en valeur des actifs culturels du quartier, de soutenir et de développer des projets collectifs *in situ* et de promouvoir le quartier comme l'un des pôles majeurs de Montréal et une destination culturelle internationale²⁶.

Faits saillants des projets réalisés par le Partenariat du Quartier des spectacles

- Développement d'un concept d'identité visuelle – Concours de design.
- Amorce d'un plan lumière par un projet pilote sur cinq lieux de diffusion culturelle réalisé en juillet 2006 – Projet pilote récompensée par le Prix Créativité Montréal.
- Réalisation d'un projet pilote sur l'affichage libre visant les petits lieux d'art de spectacles.
- Mise sur pied en 2006 de circuits « Découverte » présentant des lieux de diffusion culturelle du Quartier des spectacles.

Principales étapes franchies ou entreprises

Soutien financier de la Ville au Partenariat du Quartier des spectacles en 2005-2006 dans le cadre d'une entente visant la promotion et la mise en valeur de l'offre et de la destination culturelle du Quartier des spectacles.

Début de la réfection du boulevard Saint-Laurent, entre René-Lévesque et Sherbrooke.

Début des procédures d'expropriation des immeubles situés du 2 au 22, rue Sainte-Catherine Est en vue du développement d'un projet immobilier à vocation culturelle.

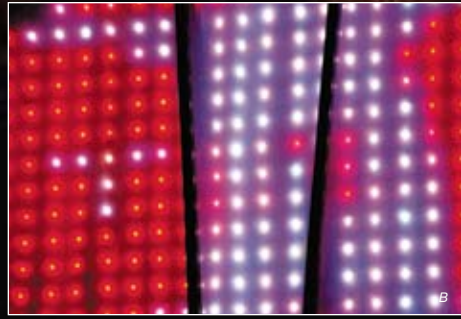
Appui au projet de la Vitrine culturelle de Montréal (voir la section Vitrine culturelle de Montréal).

Annnonce du déménagement des Ateliers de danse moderne de Montréal dans un immeuble qui sera construit sur un terrain municipal, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Clark.

Adoption en décembre 2006 d'un budget d'immobilisations de 5,5 millions \$ pour la mise en œuvre du projet du Quartier des spectacles en 2007.

Restauration et dévoilement de la façade de l'église St-James United, située rue Sainte-Catherine, à l'entrée ouest du Quartier des spectacles. L'inauguration officielle et l'illumination de l'église ont eu lieu le 13 septembre 2006, en présence du maire Gérald Tremblay.





La Ville se dotera d'une signalisation cohérente, mettant en réseau et donnant toute la visibilité requise aux institutions, équipements, événements, œuvres d'art public et autres témoins significatifs de la culture et du patrimoine montréalais.

La collection d'art public compte près de 300 œuvres. Afin de mettre en valeur ce patrimoine artistique important, un programme d'harmonisation de l'identité visuelle vise tout le territoire montréalais. La conception d'une identité corporative appliquée aux panneaux a été confiée à Michel Dallaire, designer industriel. Les panneaux intègrent un système standardisé, facile à repérer tout en étant discret; la solidité de l'installation le rend résistant au vandalisme.

Une douzaine de ces panneaux ont été installés en 2006, notamment l'identification de l'art public au parc Jean-Drapeau, qui souligne en 2007 le 40^e anniversaire de l'Expo 67 et son monument emblématique, *Man, Three Disks (L'Homme)*, d'Alexander Calder.

Principales étapes franchies ou entreprises

Développement d'une identité visuelle pour la collection et conception de prototypes de panneau pour identifier la collection d'art public, incluant les œuvres situées au Musée de Lachine et au Jardin botanique et installation des premiers panneaux.

Examen du projet de signalisation du Partenariat du Quartier des spectacles.

Dépôt du projet de parcours de la Société des directeurs des musées montréalais.

Par ailleurs, la consultation publique a permis de mieux documenter les nombreuses difficultés rencontrées par les milieux de la culture *alternative* avec les autorités municipales, lorsque vient le temps de faire connaître, par le moyen de l'affichage, leurs spectacles, événements et festivals.

En matière d'affichage culturel, la Ville reconnaît qu'elle ne peut se contenter simplement de faire appliquer ses règlements. Elle doit aussi favoriser une concertation féconde entre les services corporatifs, les arrondissements et les milieux culturels concernés dans le but d'identifier et de mettre en œuvre des solutions qui sont acceptables à tous.

Dans le but d'offrir une solution de rechange à l'affichage sauvage et de donner plus de visibilité à la culture *alternative* dans le paysage urbain, un atelier de design sur l'affichage urbain, regroupant spécifiquement de jeunes designers, en collaboration avec des représentants des petites et moyennes salles de spectacles, s'est déroulé en mars 2005, à la Société des arts technologiques [SAT]. Le mandat de design des modules est par la suite confié à Cédric Sportes et Antoine Laverdière.

En octobre 2005, six modules sont installés sur trois sites le long de la rue Sainte-Catherine, dans le Quartier des spectacles. Le développement d'un système de régie pour la gestion des modules incluant la pose des affiches est alors confié à l'Association de petits lieux d'art et spectacles (APLAS). Les six modules permettent la présentation de près de 200 affiches par semaine. Un rapport d'évaluation, qui examine plus particulièrement la poursuite du projet, a été déposé au Partenariat du Quartier des spectacles par l'APLAS en collaboration avec la Table de Concertation du Faubourg Saint-Laurent en décembre 2006.

Principales étapes franchies ou entreprises

Conception d'un prototype de panneau d'affichage en 2005.

Six modules permettant l'affichage libre installés en 2005.

Mandat à l'APLAS pour effectuer la coordination de l'affichage en harmonie avec les petits lieux d'art et de spectacles du secteur.

Évaluation du projet pilote d'affichage libre au centre-ville de Montréal par l'APLAS et dépôt d'un rapport et de recommandations en décembre 2006.

Le leadership des élus municipaux et l'appui des employés de la Ville



Montréal, métropole culturelle : l'affaire de tous

Les élus de la Ville s'engagent à assumer le leadership et la promotion de l'action montréalaise en développement culturel, tant dans leur arrondissement qu'à l'échelle de la Ville, ainsi qu'auprès de leurs homologues siégeant aux commissions scolaires, à la Communauté métropolitaine de Montréal, à l'Assemblée nationale et à la Chambre des Communes.

Les enjeux culturels prennent de l'importance et gagnent en visibilité à cause, d'une part, de la mobilisation qui a entouré l'élaboration de la Politique de développement culturel et, d'autre part, d'une plus grande conscience de l'importance de la culture comme vecteur de développement urbain, y compris à l'échelle locale. En effet, plusieurs dossiers culturels majeurs, comme les bibliothèques et les lieux de diffusion culturelle, sont de compétence des arrondissements.

La création, à l'initiative de M. Benoit Labonté, responsable de la Culture, du Patrimoine, du Centre-Ville et du Design au comité exécutif, d'un réseau d'élus locaux responsables du développement culturel, s'est concrétisée en 2006. C'est Mme Soraya Martinez, conseillère municipale associée à la Culture et au Centre-Ville, qui en assure la coordination. L'objectif visé par le Réseau des élus pour la culture est de mieux partager les enjeux et les dossiers culturels montréalais entre élus municipaux.

Par ailleurs, bon nombre d'arrondissements ont entrepris des démarches afin de structurer leur action culturelle, en se dotant d'un plan d'action ou d'une politique culturelle.

Principales étapes franchies ou entreprises

Création en 2006 du Réseau des élus pour la culture.

Plans et politiques de développement culturel en arrondissements

Arrondissements

Anjou	Politique culturelle en vigueur depuis le 5 octobre 1993 et mise en œuvre
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	Plan d'action culture en cours d'élaboration
Lachine	Plan directeur pour le Service culture, sports, loisirs et développement social en élaboration
Le Plateau-Mont-Royal	Plan d'action culture en élaboration
Le Sud-Ouest	Politique culturelle en cours d'élaboration
Montréal-Nord	Politique culturelle en vigueur depuis le 16 février 2005 et mise en œuvre Plan d'action 2007-2010 en élaboration
Outremont	Politique culturelle en vigueur depuis le 4 ^e trimestre 2001 et mise en œuvre
Saint-Léonard	Politique culturelle en vigueur depuis 1991
Verdun	Politique culturelle en élaboration

34

Le maire de Montréal s'engage à inviter, une fois l'an, au *Rendez-vous du Maire sur Montréal, métropole culturelle* tous les partenaires concernés afin de faire le point sur la mise en œuvre de la politique de développement culturel de la Ville.

36

En plus de recommander à chaque arrondissement de se doter d'une instance consultative en matière culturelle, s'il n'en existe pas déjà une, la Ville créera le *Forum montréalais de la culture*, dont le mandat sera de favoriser la coopération et la concertation des principaux partenaires du développement culturel de Montréal.

37

La Ville définira avec la Communauté métropolitaine de Montréal et les gouvernements du Québec et du Canada une vision concertée du développement culturel qui reconnaît le rôle crucial de Montréal en tant que métropole culturelle et élaborera de la même manière la stratégie d'investissement qui en découle.

« Comme vous avez organisé un sommet en octobre 2001, comme j'en ai organisé un en juin 2002, et qu'il y a eu par la suite 3 ans de réflexions sur les orientations à donner à la Politique de développement culturel, à la Politique du patrimoine et à notre Stratégie de développement économique, je m'attends à ce que le Sommet culturel 2007 soit un sommet d'actions, un sommet de projets, un sommet de résultats. »

— M. Gérald Tremblay, maire de Montréal, Assemblée annuelle de Culture Montréal le vendredi 17 mars 2006.

Le *Rendez-vous* évoqué au 34^e engagement de la Politique prendra finalement une forme extraordinaire.

Présidé par M. le maire Gérald Tremblay, *Montréal, métropole culturelle – Rendez-vous novembre 2007* est piloté par un comité formé de M. Michael M Fortier, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada et ministre responsable de la région de Montréal, de Mme Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications du Québec et ministre responsable de la région de Montréal, M. Benoit Labonté, membre du comité exécutif et responsable de la Culture, du Patrimoine, du Centre-Ville et du Design à la Ville de Montréal, de Mme Isabelle Hudon, présidente et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et de M. Simon Brault, président de Culture Montréal.

Fruit d'un processus de coopération intense et transparent entamé au cours des derniers mois, le *Rendez-vous* veut accélérer le déploiement et la consolidation de la vision de Montréal comme une métropole culturelle du XXI^e siècle qui mise prioritairement sur la créativité, l'originalité, l'accessibilité et la diversité. Cette vision, partagée par les différentes forces qui façonnent le développement artistique, culturel, économique, social et démocratique de Montréal, est particulièrement exprimée dans la Politique de développement culturel de la Ville de Montréal.

Comme la question de la gouvernance culturelle montréalaise sera un thème majeur du *Rendez-vous*, le Forum montréalais de la culture, prévu au 36^e engagement, n'a pas été mis sur pied. Les travaux sur la gouvernance culturelle, dont un des objectifs est de favoriser un haut niveau de concertation entre les partenaires, fourniront des matériaux essentiels pour donner suite à l'esprit de cet engagement.

Pour le comité de pilotage, *«Montréal doit, de toute urgence, se donner les moyens appropriés pour affirmer son statut de métropole culturelle du XXI^e siècle. À cet égard, le processus menant au «Rendez-vous novembre 2007» crée le momentum nécessaire à l'identification et à la mise en place de mesures et de projets capables d'accélérer le passage de la vision de Montréal comme métropole culturelle à sa réalisation conséquente et cohérente.»*

Principales étapes franchies ou entreprises

À l'invitation de Culture Montréal, mise sur pied par la Ville de Montréal, les gouvernements du Québec et du Canada, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et de Culture Montréal, de *Montréal, métropole culturelle – Rendez-vous novembre 2007*. Le processus menant à cet événement permettra d'accélérer la mise en œuvre de la Politique de développement culturel de la Ville, en concertation avec tous ceux qui façonnent le développement de Montréal.

35

En préparation du *Rendez-vous du Maire sur Montréal, métropole culturelle*, le directeur général présentera, une fois l'an, un rapport sur l'état d'avancement de *Montréal, métropole culturelle*.

La Ville s'est engagée à faire le point annuellement sur l'état d'avancement de sa Politique de développement culturel. Ce premier rapport réaffirme les engagements de la Ville et son sérieux dans la mise en œuvre de cette politique.

Principales étapes franchies ou entreprises

Réalisation de ce présent rapport sur l'état d'avancement de *Montréal, métropole culturelle*.

38

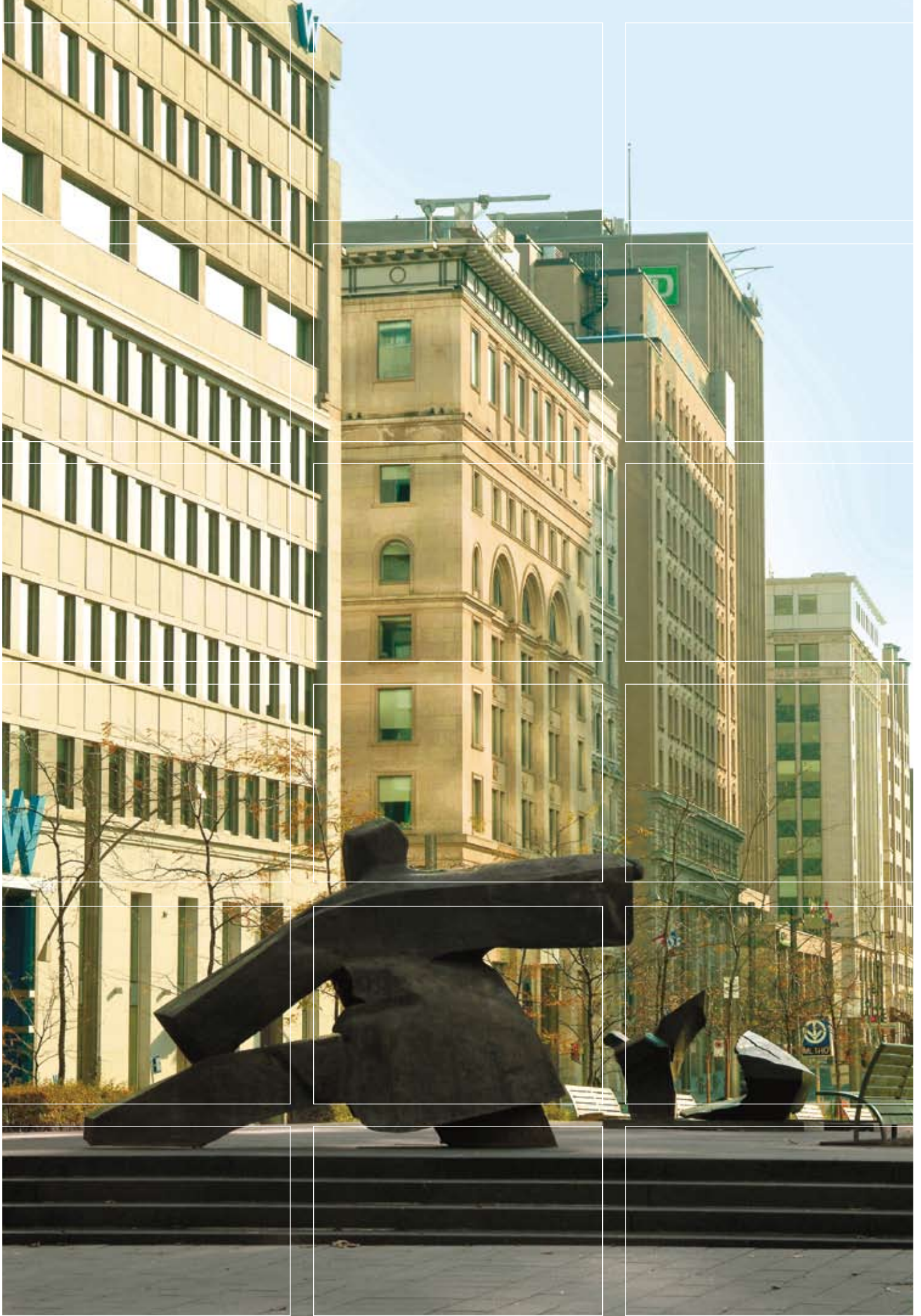
Dès le Budget 2006 et pour les années à venir, la Ville de Montréal s'engage à maintenir la part de ses dépenses propres en culture, en incluant les sommes qui pourraient s'ajouter à son budget global à la suite des négociations avec les gouvernements en vue de l'amélioration de son cadre fiscal.

Un projet pilote dirigé par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, regroupant onze municipalités du Québec dont la Ville de Montréal, a mené en 2006 à la révision des méthodes de calcul des dépenses culturelles des municipalités. La nouvelle méthode consiste essentiellement à retracer les dépenses, par catégorie, de chaque domaine culturel. Il ne s'agit pas d'un exercice comptable au sens strict, mais d'un instrument de mesure, aussi fiable que possible, applicable aux dépenses culturelles municipales au Québec. L'Observatoire de la culture et des communications du Québec a présenté son nouveau système de mesure et son rapport statistiques en février 2007. Ce rapport présente les dépenses des onze municipalités pour les années 2003 et 2004. La proportion des dépenses montréalaises en culture – bibliothèques, activités culturelles et musées – par rapport aux dépenses totales de la Ville est présentement revue afin de s'adapter au modèle de l'Observatoire et les données de 2005 et de 2006 seront présentées au cours des prochaines semaines.

Principales étapes franchies ou entreprises

Participation, en 2006, de la Ville au projet pilote mené par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec afin de repenser les méthodes de calculs des municipalités en matière culturelle.

Révision interne de la méthode de calcul des dépenses de la Ville de Montréal en culture afin de s'ajuster au nouveau modèle développé et présenté en février 2007 par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec. Les dépenses de la Ville de Montréal au titre de la culture pour 2005 et 2006 seront disponibles au printemps 2007.



Ce n'est qu'un début...

L'objectif de ce document était d'abord, bien sûr, d'informer le lecteur sur l'état d'avancement de la Politique de développement culturel de la Ville de Montréal, mais aussi, et ce sera le cas de plus en plus au cours des prochaines années, de fournir la meilleure information possible sur le travail effectué par tous les intervenants culturels montréalais.

Ces intervenants culturels sont nombreux et passionnés. De plus, l'action culturelle municipale, intense et diversifiée, est déjà à la hauteur d'une métropole culturelle : bibliothèques, pratique artistique amateur, diffusion culturelle, festivals, art public, musées municipaux, patrimoine matériel et immatériel, cinéma, design, équipements culturels, prix d'excellence, relations internationales, en plus de l'appui constant apporté par nos collègues du Conseil des arts de Montréal auprès de l'ensemble des compagnies artistiques montréalaises.

L'année 2007 annonce déjà plusieurs rendez-vous. Soulignons particulièrement les célébrations entourant la commémoration du 40^e anniversaire de l'exposition universelle de 1967, qui se déroule à compter d'avril prochain. L'Expo 67 a été la plus grande manifestation culturelle jamais tenue à Montréal et son principal legs est constitué d'ouverture aux autres, d'innovation et de goût du risque. Si Montréal est devenue une métropole culturelle, il est raisonnable de penser que cette métropole culturelle est notamment le résultat de ces quarante années d'incubation, qui commencèrent avec l'Expo 67.

L'autre grand rendez-vous de 2007 est évidemment *Montréal, métropole culturelle – Rendez-vous novembre 2007*. Celui-ci promet déjà, non seulement des réflexions et de l'action, mais aussi l'amorce de réponses concrètes à des besoins vivement ressentis : davantage de moyens pour répondre aux besoins culturels des citoyens, un travail d'équipe entre tous les partenaires publics et privés pour améliorer le financement des arts et de la culture, une gouvernance culturelle qui permette des interventions plus cohérentes, plus coordonnées et plus efficaces.

Avec tous ses complices, ceux de l'intérieur comme ceux de l'extérieur, l'équipe culturelle de la Ville sera au cœur de l'action. Souhaitons tous que l'année 2007 soit marquée par la reconnaissance unanime de Montréal comme métropole culturelle!

Pavillon *Les indiens du Canada* et le Totem Kwakiutl, Exposition universelle de 1967 © Ville de Montréal, Gestion de documents et archives, VM97S6D1P208.



Pavillon de la République Fédérale d'Allemagne, Exposition universelle de 1967 © Ville de Montréal, Gestion de documents et archives, VM97S6D1P175.



Pavillon de la Grande-Bretagne, de la France et du Québec, Exposition universelle de 1967 © Ville de Montréal, Gestion de documents et archives, VM97S6D2P053.



NOTES

1. Pour en savoir plus sur le Jardin des Premières-Nations : ville.montreal.qc.ca/jardin
2. Pour en savoir plus sur l'exposition *Iroquoiens du Saint-Laurent, peuple du maïs* : pacmusee.qc.ca
3. Pour en savoir plus sur Diversité artistique Montréal : diversiteartistique.com
4. Pour consulter le texte de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles: unesco.org
5. Pour consulter le texte de l'*Agenda 21 de la culture* : agenda21.net
6. Pour télécharger la signature graphique Montréal, métropole culturelle : ville.montreal.qc.ca/culture/logo
7. Pour en savoir plus MforMontréal : mformontreal.com
8. Pour consulter l'ensemble des documents relatifs à la présentation du Diagnostic des bibliothèques municipales de l'île de Montréal, le rapport de consultation et les recommandations : ville.montreal.qc.ca/commissions
9. Pour consulter les documents cités : ville.montreal.qc.ca/biblio
10. « Portrait de la diffusion culturelle à Montréal : son évolution et sa situation actuelle (1984-2004) », Étude Artexpert, 2006. L'étude est disponible en ligne à ville.montreal.qc.ca/culture/diffusion
11. Les renseignements concernant la Vitrine culturelle de Montréal sont tirés de vitrineculturelle.com
12. Pour en savoir plus le Congrès et Festival mondial des arts pour la jeunesse : ietm.org
13. Pour faire l'expérience de l'œuvre de J.R. Carpentier : luckysoap.com/entreville
14. La Table de concertation permanente regroupe la Ville de Montréal (Direction du développement culturel, Direction du développement économique et le Conseil des arts de Montréal), le gouvernement du Québec (ministère de la Culture et des Communications, ministère des Affaires municipales et des Régions ainsi que le Conseil des arts et des lettres du Québec) et le gouvernement du Canada (Patrimoine canadien, Téléfilm Canada et le Conseil des arts du Canada)
15. En date du 27 avril 2006, par sa résolution CG06 0182
16. Pour consulter la liste des organismes soutenus par le CAM en 2005 et en 2006 : artsmontreal.org
17. Pour consulter l'état de situation, le rapport de consultation et les recommandations: ville.montreal.qc.ca/commissions
18. Par sa résolution CM05 2013
19. Placements Culture est sous la responsabilité du Conseil des arts et des lettres du Québec voir : calq.gouv.qc.ca
20. Pour en savoir plus sur Bénévoles d'affaires : benevolesdaffaires.org
21. Le site Internet du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec à Montréal : bctq.ca
22. Le site Internet du Bureau du cinéma et de la télévision de la Ville de Montréal : montrealfilm.com
23. Pour en savoir plus sur l'APLAS : aplas.ca
24. Voir ville.montreal.qc.ca/patrimoine
25. Pour en savoir plus sur l'art public voir : ville.montreal.qc.ca/artpublic
26. Pour en savoir plus sur le Partenariat du Quartier des spectacles et lire le *Rapport d'activités 2005-2006* : quartierdespectacles.com

LISTE DES ACRONYMES UTILISÉS

APLAS	Association des petits lieux d'art et de spectacles
ASSITEJ	Association Internationale des Théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse
BA	Bénévoles d'affaires
CAC	Conseil des arts du Canada
CALQ	Conseil des arts et des lettres du Québec
CAM	Conseil des arts de Montréal
CEAD	Centre des Auteurs dramatiques
CINARS	Commerce international des arts de la scène
CMM	Communauté métropolitaine de Montréal
DDC	Direction du développement culturel
IETM	Informal European Theatre Meeting (Réseau international des arts du spectacle)
INM	Institut du Nouveau Monde
MCCQ	Ministère de la Culture et des Communications du Québec
OBNL	Organisme à but non lucratif
OSM	Orchestre symphonique de Montréal
PRUI	Programme de revitalisation urbaine intégrée
QIM	Quartier international de Montréal
RPM	Réseau Patrimoine Montréal
RUI	Revitalisation urbaine intégrée
[SAT]	Société des arts technologiques
SDCQMVDE	Service du développement culturel, et de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle
SDMM	Société des directeurs de musées montréalais
SHDM	Société d'habitation et de développement de Montréal
UNEQ	Union des écrivaines et des écrivains québécois
MAI	Montréal, arts interculturels
DAM	Diversité artistique Montréal
BCTQ	Bureau du cinéma et de la télévision du Québec
FMIC	Forum métropolitain de l'industrie cinématographique

Le BILAN 2005-2006, MISE EN ŒUVRE DE MONTRÉAL, MÉTROPOLÉ CULTURELLE, POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA VILLE DE MONTRÉAL 2005-2015, est une publication de la Direction du développement culturel, Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle, Ville de Montréal, mars 2007.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec : 978-2-7647-0671-8

Le présent bilan est disponible en format PDF sur le site Internet de la Ville.

An English Version is available on Montréal Web Site or on request.

Pour en savoir plus : ville.montreal.qc.ca/culture/politique
Pour nous joindre : politiquedc@ville.montreal.qc.ca

Ce document est imprimé sur Domtar Opaque Plainfield, lissé, ultra-blanc, 80 lb texte.



